

L'instruction morale : comment aborde-t-on la morale dans les classes de primaire de la région Centre ?

Mélissa Musiat

► **To cite this version:**

Mélissa Musiat. L'instruction morale : comment aborde-t-on la morale dans les classes de primaire de la région Centre ?. Education. 2013. dumas-00881613

HAL Id: dumas-00881613

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00881613>

Submitted on 18 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



IUFM Centre Val de Loire

MEMOIRE de recherche présenté par :

Musiat Mélissa

Soutenu le : [24 juin 2013]

pour obtenir le diplôme du :
**Master Métiers de l'Education, de l'Enseignement,
de la Formation et de l'Accompagnement**

Discipline : philosophie, pédagogie générale

**L'instruction morale : Comment aborde-t-on
la morale dans les classes de primaire de la
région Centre ?**

Mémoire dirigé par :

Feyte Emmanuel
Val de Loire

Professeur de philosophie de l'IUFM de Blois centre

JURY

[Emmanuelle Guérin] [maitre de conférence, IUFM Orléans Centre Val de Loire], Président du jury

[Emmanuel Feyte] [Professeur de philosophie, IUFM Blois Centre Val de Loire]

Sommaire

Remerciements	4
Introduction	6
Première Partie	11
I. Approche philosophique	12
1.Ce qui fait de la morale un enseignement à part	12
2.Le développement du jugement moral	13
3. La morale a-t-elle sa place à l'école?	15
4. Comment traiter du sujet à l'école?	16
<i>a. Rousseau pense qu'il ne faut pas raisonner avec les enfants, il veut de l'action, pas de discours. ...</i>	16
<i>b. Morale et coopération chez Piaget.</i>	18
<i>c. Pour Olivier Rebol, la réflexion morale est partout.</i>	19
II. Analyse de l'histoire des programmes de morale à l'école primaire	20
1. Les contenus et objectifs:	20
2. Les Méthodes :	22
3. Ce que disent les nouveaux programmes :	23
<i>a. Les programmes de 2008</i>	23
<i>b. La circulaire n° 2011-131 du 25/08/2011</i>	24
<i>c. Les progressions de janvier 2012</i>	25
4. Pourquoi ces changements ?	26
Deuxième partie.....	28
I. Notre questionnement	29
II.Méthodologie	30
III.Résultats	33
1. La légitimité de la morale à l'école	33
<i>a. La morale est-elle bénéfique pour l'élève ?</i>	33
<i>b. La morale est-elle bénéfique pour la classe ?</i>	34
<i>c. Est-ce de la responsabilité de l'école ?</i>	34
<i>d. De quelle école en particulier ?</i>	35
2. Le ressenti des enseignants par rapport à cet enseignement :	35
<i>a.Avez-vous des difficultés dans l'enseignement de la morale ?</i>	36

<i>b. Y-a-t-il des sujets que vous évitez?</i>	37
<i>c. Souhaiteriez-vous changer la forme de votre enseignement ?</i>	37
<i>d. Avez-vous lu la circulaire du 25 aout 2011 ?</i>	37
3. La pratique dans les classes	38
<i>a. Ceux qui n'en font pas</i>	38
<i>b. Ceux qui en font</i>	38
i)Le temps consacré à la morale	39
iii)Les supports utilisés.....	42
iv)Les formes d'enseignement.....	43
v) Pourquoi ce choix d'enseignement ?.....	45
vi) Avez-vous connaissance de personnes faisant autrement?.....	46
Troisième partie.....	47
I. Interprétation des résultats	48
II. Exemples de pratiques	53
1. Comment prendre les maximes comme support pour l'enseignement?	53
2. Le débat	54
3. Les pratiques originales de C. Freinet	56
Conclusion.....	58
Bibliographie	62
Annexes.....	65

“Enseigner la morale, dit le jeune professeur, ce n’est pas facile. Toute conscience tâtonne et se contredit. Les doctrines aussi s’entrebattent. Et quand des hommes qui ont réfléchi trente ans là-dessus sont encore dans le doute, comment donnerais-je à des jeunes gens quelque principe fixe et assuré ? » Propos sur l’éducation LII , p 131 AlainR

Remerciements

Pour mon travail, je tiens à remercier mon directeur de mémoire, E.

Feyte, les enseignants ayant répondu à mon questionnaire, en particulier Mme Chéreau qui m'a aidée pour la diffusion de celui-ci, ma famille et mes amies : Marianne et Marion pour leur relecture et les autres pour leur soutien sans faille.

Introduction

Avec une actualité qui depuis quelques temps déjà rend compte de la délinquance d'adolescents et même d'enfants toujours de plus en plus jeunes (pensons notamment à ces jeunes d'à peine dix ans qui avaient brûlé une école), l'éducation morale est devenue un sujet récurrent dans la bouche des personnes impliquées dans la vie scolaire. Les politiciens s'en sont emparée, posant la réintroduction de la morale à l'école comme solution à ces problèmes de plus en plus préoccupants. C'est ainsi qu'à la rentrée 2011, le débat sur la question, suite à la publication de la circulaire du 25 août 2011 sur l'instruction morale à l'école, a fait couler beaucoup d'encre et d'aucun s'indignait de ce retour jugé archaïque et avilissant. Mais c'est qu'on avait oublié bien rapidement que l'instruction morale était déjà présente dans les programmes depuis toujours même si le terme, souvent diabolisé, de morale avait disparu. C'était aussi oublier que la morale a toujours fait partie de l'éducation et a fortiori de l'éducation à l'école quoi qu'en aient dit les détracteurs de 1968.

Si la circulaire a tant fait parler d'elle, c'est bien que le sujet porte à controverse aussi bien dans son fond que dans sa forme. D'autant plus aujourd'hui à l'heure où les parents n'ont plus une confiance sans faille envers l'éducation nationale et leurs représentants directs que sont les professeurs des écoles. Ils ont peur que l'école endoctrine leurs enfants. A tort ou à raison, ils ne se sentent dans tous les cas pas en mesure de contrôler ce qui sera dit à leurs progénitures. La morale est un sujet sensible sans doute parce que l'éducation forme les futurs hommes et femmes de notre société. Il n'est pourtant pas sain d'écarter tous les sujets pour peu qu'ils soient controversés. Le fait qu'un certain nombre de philosophes et de psychologues reconnus pour leurs travaux sur l'éducation des enfants (de Rousseau à Piaget en passant par Alain), se soient penché de manière approfondie sur la question est une preuve, s'il en est, que l'éducation morale est d'une importance fondamentale dans la vie scolaire. Il est à souligner d'autre part, que l'école ne peut se passer de morale de par son organisation propre en société d'apprenants et que, même avec la meilleure volonté du monde, un enseignant ne pourra pas s'empêcher de faire de la morale, consciemment ou inconsciemment. Piaget souligne qu'il n'y a pas de morale sans éducation, l'inverse est sans doute aussi vrai. Devant ce constat il serait regrettable d'éluder la question et de ne pas y réfléchir davantage. C'est pourtant souvent le cas chez les enseignants qui considèrent la morale comme désuète et étrangère à l'école moderne. C'est peut-être parce qu'à l'origine il y a des problèmes de définition.

La morale est d'après le *dictionnaire de psychologie* de Roland Daron et Françoise Parot ce qui: « qualifie la conformité des conduites humaines aux mœurs qui régulent de façon normative les interactions dans une société tenant compte de l'importance des liens individuels ». Ainsi la morale est bien avant tout sociale. Le programme de l'école élémentaire dans sa circulaire du 25 août 2011 sur l'instruction morale à l'école primaire reprend cette définition, pour rappeler que cet enseignement se base sur « les idées d'humanité et de raison dont le respect peut être exigé de chacun et bénéficier à tous »¹. Mais il serait assez malvenu de se contenter de ces définitions lorsque l'on veut réfléchir sur sa transmission, car la morale possède un certain nombre de spécificités qui la distingue des autres matières d'enseignement ; nous en reparlerons plus tard. Un certain nombre d'autres termes sont reliés à la notion de morale, ainsi nous nous garderons bien dans la suite de notre travail de confondre morale et civisme. Le civisme selon le dictionnaire Larousse est le sens civique, c'est à dire ce qui concerne le citoyen et son rôle dans la vie politique et qui est propre au bon citoyen : le dévouement envers la collectivité, l'état. Dans les programmes de l'école de 2008, il est question d'instruction civique et morale. « L'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la république française et de l'Union européenne, notamment de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen »². Morale et civisme sont très liés et à mettre en relation dans l'enseignement en veillant à ne pas privilégier l'un (le civisme) par rapport à l'autre (la morale).

Certains anciens programmes parlent par ailleurs de socialisation (notamment les programmes de 2002 qui insistent sur le « vivre ensemble »). Dans *le dictionnaire de pédagogie* de Franck Marandi et René La Borderie, on nous dit que la socialisation est « le principe [...] par lequel les individus apprennent et intériorisent les modes sociaux, normes, valeurs, modes d'agir et de penser et les éléments de la culture qui leur servent de référence »³. Les auteurs ajoutent que « l'école doit assurer une socialisation du point de vue intellectuel et moral sans laquelle une société ne pourrait se maintenir et qui est une condition pour devenir membre de

1

Circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011 relative à l'instruction morale à l'école primaire.

2

Programme de l'école primaire 2008. Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008.

3

MARANDI, Franck et LA BORDERIE, René, Le dictionnaire de la pédagogie. p62

celle-ci »⁴ . La socialisation est un concept souvent invoqué en maternelle. Il s'agit ici de savoir-être acquis par imprégnation plus que par des leçons formelles.

Enfin il n'est pas rare de voir employer le mot éthique en lieu et place du mot morale, qui manifestement dérange. Celle-ci selon le *dictionnaire de l'éducation* publié sous la direction de Agnès Van Zanten, serait l'élément qui « rendrait possible la réflexion morale en lui fournissant une sorte d'outillage conceptuel »⁵ , mais les deux termes sont souvent confondus.

D'autre part pour la suite de notre travail il nous semblait nécessaire de nous attarder sur deux notions qui seront ensuite beaucoup abordées notamment dans les programmes. Qu'entend-t-on par éduquer et instruire? L'éducation est un terme difficile à définir. Selon Condorcet, il s'agit de « l'ensemble des moyens de pression et de persuasion qu'une société déploie pour se fabriquer des adhérents »⁶ . Il rejoindrait l'idée de développement de l'enfant par influence de son entourage. Le mot est ambivalent car il peut désigner des réalités différentes dans le cadre familial ou celui de l'école à qui on demande de plus en plus une coéducation avec les parents.

L'instruction concerne quant à elle l'accès à la connaissance. Instruire est synonyme d'informer, de renseigner, de donner connaissance. Contrairement à l'éducation, les pressions sociales et affectives n'interviennent pas, il y a un certain détachement dans l'instruction. Instruire était l'objectif principal de l'école de Jules Ferry (1882) pour réduire l'analphabétisme et donner une « bagage » minimum de connaissance à tous les citoyens. Aujourd'hui on ne demande plus à l'école d'instruire uniquement, on lui demande aussi d'éduquer.

Mais alors, la morale peut-elle s'instruire ? S'éduquer ? Et surtout comment peut-on éduquer ou instruire les élèves à la morale? De quelle morale parle-t-on? Ces questions qui nous viennent spontanément nous laissent facilement imaginer les difficultés rencontrées par les enseignants, ainsi que la perplexité de ceux-ci devant cet enseignement. Il nous semblait donc intéressant de nous pencher sur la question dans un contexte local: comment aborde-t-on la morale, dans les classes de l'école

4 MARANDI, Franck et LA BORDERIE, René, Le dictionnaire de la pédagogie. p62

5 VAN ZANTEN, Agnès (sous la direction de), Dictionnaire de l'éducation. p297

6 DARON, Roland et PAROT, Françoise, Le dictionnaire de psychologie. p229

primaire en région centre ? En effet, nous voulions obtenir un panorama des pratiques enseignantes qui nous aurait éclairé sur cette discipline si particulière à laquelle nous devons pourtant nous confronter prochainement. Pour cela nous avons procédé méthodiquement. Nous nous sommes tout d'abord intéressés aux apports de la psychologie et de la philosophie sur la morale et son enseignement. Puis nous avons étudié les évolutions dans les programmes officiels afin de tenter d'éclairer les pratiques actuelles. Enfin nous avons interrogé des enseignants sur leur vision de l'éducation morale et leurs actions dans les classes. Nous nous sommes concentrés sur le Loir et Cher mais avons aussi étendu lorsque cela était possible notre étude aux départements limitrophes. Nous avons enfin traité les réponses obtenues, avec les précautions nécessaires en ce qui concerne la représentativité de notre échantillon, pour tenter de faire la lumière sur l'éducation et l'instruction morale telle qu'elle se pratique réellement en classe. Ce traitement nous a permis de mieux en comprendre les enjeux de cet enseignement et de proposer des exemples concrets de modalités de travail.

Première Partie

I. Approche philosophique

1. Ce qui fait de la morale un enseignement à part.

Nous avons déjà donné une définition plutôt académique de la morale, cependant celle-ci nécessite un éclaircissement car elle possède un certain nombre de caractéristiques qui lui sont propres et qui participent à sa spécificité dans l'enseignement.

Il existe différentes théories sur ce qu'est la morale, certains en voient l'incarnation dans l'homme vertueux (Alain, Aristote, Descartes) quand d'autres la considèrent comme un ensemble de normes que l'on se doit de respecter (Kant, Platon). Cependant, on peut trouver un point commun à ces définitions: il est toujours question de volonté. Aristote prétend que « Bien agir ce n'est pas seulement faire, c'est comprendre et vouloir ce qu'on fait »⁷ et ce sacrifice est moral uniquement si on n'y attend aucune contrepartie. Ce point est capital, mais c'est aussi une des raisons pour laquelle l'éducation morale n'est pas évidente. En effet, dans une société de consommation comme la nôtre et au sein même d'une institution basée essentiellement sur un système de récompenses et de punitions, comment inculquer cela aux élèves ? Pour former un esprit moral, il ne faut pas que des qualités intellectuelles mais aussi de la volonté pour lutter contre la facilité et l'égoïsme.

D'autre part se pose la question de l'universalité des valeurs morales. Olivier Reboul remarque qu'elles varient en fonction des cultures. On peut donner l'exemple des interdits alimentaires religieux immoraux pour un musulman mais totalement anodins pour un athée. Le fait de considérer les valeurs morales comme universelles est dangereux ici car cela implique un jugement fort envers les autres cultures et amène un sentiment de supériorité qui débouche souvent à une forme ou une autre d'oppression afin d'imposer ses propres valeurs. Admettons maintenant que les valeurs morales sont relatives aux cultures, aux générations ... Quelle est la légitimité d'imposer (de façon arbitraire?) nos valeurs aux élèves? Rousseau affirme sur la question que seules les coutumes varient, mais que les valeurs fondamentales, elles, sont universelles. Olivier Reboul ajoute que s'il y a bien universalité, elle est en droit

7

REBOUL, Olivier. Les valeurs de l'éducation. p48

et non en fait. Les valeurs universelles ne sont pas celles qui sont aveuglement admises unanimement mais celles dont le fondement est assez raisonnable pour qu'une réflexion poussée permette d'obtenir l'adhésion de chacun (ce qui n'est en fait pas forcément le cas). Ainsi nous pouvons tous citer des grandes notions morales (reprises par ailleurs dans la circulaire sur l'instruction morale): le respect, le courage, la tolérance, la justice, la générosité, la gratitude...

Suite à cette énumération, nous tenions pour finir à rappeler que la morale n'est pas qu'obéissance et interdits, il ne s'agit pas que de ne pas faire du mal mais aussi de faire du bien. C'est la une notion sans doute oubliée chez certains enseignants qui ne feraient de la morale que suite aux incidents de classe.

2. Le développement du jugement moral

Avant de penser une pédagogie pour un enseignement, il est bon de se poser la question du développement cognitif chez l'enfant.

Tout d'abord il est admis par la majorité des auteurs ayant écrit sur la question que la morale n'est pas innée et qu'elle nécessite donc une éducation. Néanmoins Rousseau pense qu'il y a en nous dès la naissance les notions de juste et d'injuste.

Piaget s'est intéressé au développement du jugement moral chez l'enfant en réalisant des études sur les jeux. Selon lui la morale se développe en parallèle avec la logique, la conscience morale n'est d'ailleurs pas innée, seules les dispositions affectives le sont: la sympathie et la crainte qui sont des composantes du respect par exemple. La morale se construit dans l'interaction avec l'autre: en effet un individu donne une consigne et l'autre l'accepte car il éprouve du respect pour celui-ci. La conscience morale ne serait alors au début que l'ensemble de ses règles acceptées. Mais dans ce cas comment fait-on pour distinguer les bonnes règles des mauvaises?

En fait, selon Piaget, la conscience morale est d'abord hétéronome, ce n'est qu'avec l'âge qu'elle devient autonome. Il y a ainsi deux types de respects: le respect unilatéral chez les petits qui correspond à la contrainte, l'obéissance envers un individu jugé supérieur à soi et le respect mutuel qui correspond aux rapports entre individus égaux qui coopèrent. Le psychologue dégage par ses études sur le jeu des stades de développement du jugement moral.

Selon Piaget, la coopération est la seule façon de sortir l'enfant de son égoïsme naturel et de former un esprit morale autonome possédant le vrai sentiment du bien. Il propose un exemple sur le mensonge: selon lui, avant sept-huit ans, l'enfant ne conçoit pas la nécessité de la vérité car celle n'est importante que pour les autres, or sa pensée est égocentrique et non socialisée. Cependant, on apprend très tôt aux enfants qu'il ne faut pas mentir, cette règle n'est alors perçue que comme une contrainte, complètement extérieur à eux-mêmes. Il n'y a d'ailleurs chez les enfants avant huit ans aucune prise en compte de l'intention, on ne pourra pas leur faire comprendre que le mensonge est d'autant plus grave que l'intention est grave, il le juge sur la vraisemblance ou la taille du mensonge.

C'est la coopération entre enfants qui leur apprend les valeurs de la réciprocité et donc ce qu'est vraiment le mensonge et la vérité. L'éducation morale correspond donc à une décentration.

Piaget semble admettre que l'éducation morale se termine avec l'enfance. Kohlberg considère au contraire que celle-ci se poursuit à l'âge adulte. Il reprend les travaux de Piaget et dégage six stades de développement du jugement moral, dont le dernier presque jamais atteint (excepté par de grands hommes moraux comme Martin Luther King) est plus présenté comme un idéal:

I Le niveau pré-conventionnel

1)Le centre de gravité de la justification du choix est l'évitement de la punition

2)La justification prend appui sur l'intérêt égocentrique

II Le niveau conventionnel

3)La justification se réfère aux normes valides pour l'entourage

4)Le centre de gravité est la conformité aux règles sociales et juridiques

III Le niveau post-conventionnel

5)Les principes du contrat social sont au centre de la justification ainsi que les droits à la vie et à la liberté

6)La justification prend appui sur les principes universels de justice valables pour toute

8

l'humanité

Il précise cependant que ces limites ne sont en aucun cas un carcan qui doit empêcher l'éducateur de réfléchir plus loin avec son élève. Il observe au contraire que si un enfant se trouve à un stade, on peut lui faire comprendre les arguments du stade supérieur et l'aider ainsi à progresser plus vite. Néanmoins, la prise en compte

de ces stades de développement demande des qualités d'écoute et de compréhension de ses élèves.

3.La morale a-t-elle sa place à l'école?

On remet assez souvent en cause la place de la morale à l'école, jugeant que son enseignement empiète sur les prérogatives familiales. Elle est aussi jugée désuète et austère (ce jugement est sans doute le reflet des souvenirs d'école). D'autre part, et comme le souligne Olivier Reboul, beaucoup pensent que la morale de l'école est une morale gentille qui n'est pas vraiment en adéquation avec la vie d'adulte quotidienne. Les adultes et les parents considèrent souvent aujourd'hui que les seuls savoirs scolaires légitimes sont ceux qui comme les mathématiques ou la grammaire trouvent une utilité en dehors de l'école. D'autre part, « parce que la morale dépourvue de l'objectivité sereine du savoir scientifique est par essence partielle et suspecte d'endoctrinement »⁹, elle est souvent rejetée hors des salles de classes.

Cependant O. Reboul affirme que l'éducation morale à l'école est fondamentale car elle permet de véhiculer des valeurs abstraites telles que la justice ou le droit dont le maître est un représentant objectif et non une personne chargée d'affects comme dans la famille qui véhicule, elle, des valeurs concrètes, beaucoup plus affectives (ex: le respect de MA famille, de MON père). Néanmoins, les valeurs abstraites sont concrétisées par leur appropriation par les élèves et les valeurs concrètes de la famille peuvent être généralisées. A l'instar d'O. Reboul, Durkheim considère que la morale est une affaire d'école et même celle de l'école primaire, car la morale familiale est subjective.

A l'opposé de ces thèses il y a celle de Rousseau. En effet, il pense que la raison est la plus tardive à se développer et que c'est même le but de l'éducation: faire des hommes raisonnables, il est donc inutile voire dangereux d'essayer de faire de la raison et donc de la morale avec les enfants. « Connaître le bien et le mal, sentir les

9

REBOUL, Olivier. Les valeurs de l'éducation. p57

devoirs de l'homme n'est pas l'affaire d'un enfant »¹⁰. En réponse à Rousseau sur le fait que les enfants ne peuvent pas raisonner, et qu'il est dangereux de leur faire des leçons de morales, O. Reboul affirme qu'à l'école, ce ne sont plus des enfants, mais des élèves, donc des adultes en formation, qui sont là pour apprendre ce que la vie ne leur enseigne pas. Si l'école ne se charge pas de cette éducation, ils s'éduqueront ailleurs et mal. C'est là d'ailleurs une problématique de l'école actuelle, dans une époque où les parents travaillent de plus en plus et où on peut ressentir parfois un certain abandon de l'éducation de la part de ceux-ci au profit de l'école.

4.Comment traiter du sujet à l'école?

Mais alors doit-on parler d'éducation ou d'instruction morale? Ou des deux? Les leçons de morale seraient plus de l'instruction, mais est-ce que « l'enseignement » morale s'arrête vraiment à ces leçons? Ne se fait-il pas en permanence dans les classes juste par le simple fait de vivre en communauté, de devoir respecter des règles de vie et de travail. Ce serait ici plus une éducation morale. Se pose alors la question de la légitimité de l'instruction morale. En plus de leur réflexion sur la formation de l'esprit moral les différents auteurs précédemment cités ont tenté de donner des solutions pour les pédagogues.

a. Rousseau pense qu'il ne faut pas raisonner avec les enfants, il veut de l'action, pas de discours.

Ainsi même si Rousseau rejette le raisonnement et donc les leçons de morales il explique, comment intervenir auprès de son Émile. Pour lui il ne faut donner aux enfants aucune leçon verbale mais montrer par l'expérience. Rousseau pense qu'il n'y a pas de perversion originelle et que la seule passion naturelle est l'amour propre. Selon lui la première éducation est négative: elle ne vise pas à enseigner la vertu, mais à éviter le vice et l'esprit de l'erreur. Autrement dit il faut protéger l'enfant de l'environnement passionnel et pervers (mais l'Émile est une utopie difficilement applicable aux mondes actuels). Pour Rousseau le maître se doit d'être un exemple (le seul) de vertu pour l'élève. Mais est-ce possible aujourd'hui? L'enseignant n'est certainement pas le seul

¹⁰

ROUSSEAU, Jean-Jacques, Émile ou de l'éducation. p108

exemple pour les enfants qui disposent de moyens d'informations comme la télévision ou internet.

Rousseau recommande de ne rien dire mais d'attendre qu'Émile pose des questions et, le plus tardivement possible, on ne lui expliquera de manière générale que le nécessaire. En matière de moralité il faut prendre son temps, et il faut de l'action plus que des discours (il donne dans son ouvrage un certain nombre d'exemples).

Pour Rousseau le monde moral au plus jeune âge est dangereux et mène à la perversion puisque dès qu'on peut faire ce qui est pourtant interdit on va chercher à essayer de le cacher (pensons à l'anneau de Gygès). Rousseau critique très fortement les leçons de morales car, pour lui, « pour paraître leur prêcher la vertu on

leur enseigne tous les vices »¹¹. Rousseau se limite à l'imitation qui à défaut d'être un acte moral donne de bonnes habitudes aux enfants. Pour lui cependant, « la seule leçon de morale qui convienne à l'enfance, et la plus importante à tout âge, est de ne jamais faire de mal à personne »¹².

Il prend ensuite l'exemple d'une fable de la Fontaine, le corbeau et le renard (qu'il juge comme étant la plus réussie de l'œuvre du fabuliste) pour démontrer qu'en tentant de les amuser celle-ci les corrompt (car séduits par le mensonge ils laissent échapper la vérité). Il y a bien trop de choses à comprendre et donc à expliquer dans cette fable d'autant plus que la morale n'est pas adaptée à leur âge. En effet celle-ci montre qu'il y a des gens qui mentent et trichent. Rousseau se demande alors si c'est là une bonne chose à mettre dans la tête d'un enfant de dix ans. D'autant plus que l'élève risque de s'identifier au renard. Pour lui donc, les fables sont pour les

adultes et « il faut donner aux enfants la vérité nue »¹³.

Il faut donner à Émile des leçons sans qu'il pense en recevoir, ne pas lui faire de sermon ou lui enseigner des préceptes entendus. Rousseau en est bien conscient, ce n'est pas chose facile surtout pour les jeunes enseignants (dont l'esprit est encore en formation?)

11
ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*. p126

12
ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation* p128

13
ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*. p139

b. Morale et coopération chez Piaget.

Piaget fait la constatation assez triviale qu'un enfant n'est pas un petit adulte et qu'on ne peut donc pas lui apprendre comme à un adulte. Selon lui la morale est uniquement sociale, le passage d'une morale de contrainte (chez les enfants jeunes) à une morale de la réciprocité se fait seul, par contact et coopération avec ses pairs. Ce processus peut même être entravé par la morale de la famille et de l'école. Le maître ne doit être là que comme un « collaborateur aîné » et il préconise d'utiliser le jeu ou les principes démocratiques avec les élèves.

Piaget pense que la parole du maître, vue comme une affirmation, dispense de réfléchir et inhibe l'esprit critique. La notion de justice ne pourra ainsi s'acquérir que très concrètement lorsqu'elle est vécue par l'enfant, et non en étant dégagée des textes de lois. Il finit même par se demander si finalement des enfants laissés seuls entre pairs n'arriveraient pas au même résultat dans la formation de leur jugement moral.

Ainsi le rôle de l'éducateur serait de placer les élèves dans des situations sociales favorables au développement de la coopération.

Il donne cependant différents procédés d'éducation morale: tout d'abord les leçons de morale sous forme d'entretien sur des faits vécus par les enfants. Piaget reproche à ce procédé d'être trop dépendant du maître. D'autres formes de leçons peuvent partir de récit ou de fables mais là encore le rôle du narrateur est trop important. Enfin il évoque la pensée de certains qui consiste à dire que la morale doit être transversale, mais il met en garde sur l'exclusion pure et simple de la morale et l'absence de discussion sur le sujet qui pourrait en découler.

Ensuite il évoque les méthodes actives sous forme de débats entre élèves. Selon lui cette méthode où, les notions ne doivent pas être imposées de l'extérieur, mais redécouverte par l'enfant lui-même au moyen d'une recherche spontanée, entraînerait, de par sa forme, une éducation morale car il y a nécessité de collaboration dans le travail. Dans les self-government, les élèves organisent eux-mêmes leur microsociété en créant des lois, en élisant leurs responsables... et découvrent ainsi l'obligation morale par l'expérimentation.

c. Pour Olivier Reboul, la réflexion morale est partout.

Pour ce qui est du but de l'éducation morale, Olivier Reboul considère qu'il ne s'agit pas de rendre les élèves moraux (ce n'est pas possible) mais bien de les placer devant les problèmes moraux et de les faire réfléchir, de les amener à élaborer un jugement. Comment ? Le philosophe considère que la morale est partout (dans les mathématiques, les sciences...).

Faut-il des cours de jugement moral? A cette question Olivier Reboul répond qu'il serait artificiel d'isoler ainsi le jugement moral de l'action morale car enfin le but n'est pas que les élèves sachent ce qui est bien ou non mais c'est qu'il s'en persuadent. Pour lui toutes les matières y contribuent. Cependant, selon O. Reboul, « la valeur n'a pas besoin d'être réelle pour être »¹⁴, il répond ainsi à ceux qui font de la morale uniquement appliquée à des situations vécues par les élèves et se demande si en agissant comme tel on ne risque pas de rater quelque chose. Ainsi il expose deux voies pour acquérir les valeurs morales: la voie négative en assistant à un acte immoral, injuste on comprend ce qui est juste, et la voie directe: en assistant directement à un acte moral qui nous permet d'en admirer la vertu.

14

REBOUL, Olivier. Les valeurs de l'éducation. p38

II. Analyse de l'histoire des programmes de morale à l'école primaire

Après avoir étudié les travaux de grand auteurs sur l'éducation morale, il nous semblait intéressant d'observer à travers les programmes de l'école primaire de 1882 à nos jours comment la conception de cette matière a varié et, comment ces variations au fil des années a pu influencer les enseignants d'aujourd'hui dans leurs pratiques.

1. Les contenus et objectifs:

En 1833, la loi Guizot, rend l'instruction morale et religieuse obligatoire dans toutes les écoles publiques ou privées. Dans sa lettre aux instituteurs du 28 juin 1833, Guizot affirme sa confiance dans les enseignants pour enseigner ce qu'il considère alors sans aucun doute comme « la plus importante et la plus difficile partie de leur mission »¹⁵.

Avec la laïcisation de l'école orchestrée par Jules Ferry en 1882, l'enseignement religieux disparaît mais l'enseignement moral est réaffirmé comme central dans la scolarité. Dans sa lettre aux instituteurs du 17 novembre 1883, le ministre montre aux enseignants qu'il est conscient des difficultés de cette mission.

Il écrit :

Des diverses obligations qu'il vous impose, celle assurément qui vous tient le plus au cœur, celle qui vous apporte le plus lourd surcroît de travail et de souci, c'est la mission

16

qui vous est confiée de donner à vos élèves l'éducation morale et l'instruction civique.

Tout en réaffirmant que cet enseignement ne doit pas sortir du cadre laïque de l'école, il donne pour conseil aux instituteurs de toujours s'assurer que leurs propos soient en accord avec la morale universelle, c'est à dire celle d'un honnête homme. Enfin, il les encourage à n'utiliser les maximes, proverbes et autres abstractions qu'avec parcimonie et à privilégier les exemples concrets puisés dans la vie quotidienne des élèves. De plus les discussions théologiques et philosophiques sont interdites, néanmoins, les devoirs envers Dieu restent une valeur morale importante à transmettre. Dans les textes des programmes officiels de 1882, il est affirmé que le but de l'instruction morale est de faire de chaque enfant un honnête homme. Pour

15

GUIZOT, François. Lettre aux instituteurs primaires du 28 juin 1833

16

FERRY, Jules. Lettre aux instituteurs du 17 novembre 1883

cela un certain nombre de sujets sont présentés comme devant être abordés : ex : « L'enfant dans sa famille » ou « les devoirs des frères et sœurs » ou encore « les devoirs envers soit même »¹⁷ .

Les textes de 1923, ont pour but de simplifier les programmes. Ceux-ci préconisent la formation aux bonnes habitudes, de propreté, d'ordre, d'exactitude, de politesse... Il est intéressant de noter que l'illustration par l'exemple d'hommes illustres doit véhiculer aux enfants un certain nombre de valeurs (telles que le courage, la tempérance, l'amour du travail, la modestie...).

En 1945, les textes restent sur la même démarche, en insistant davantage sur les exemples tirés des incidents de la vie scolaire. Cependant il est à noter que l'enseignement est alors intitulé simplement morale.

En 1977 et 1978, les objectifs de l'éducation morale et civique sont considérés à long terme et, les enseignants ont alors la mission de « forger l'homme et le citoyen en

devenir »¹⁸ . La discipline prend de l'importance dans les programmes concernant le cours préparatoire et les cours élémentaires ; une annexe entière lui est dédiée. Celle-ci insiste sur deux aspects : d'une part, la volonté de forger un ensemble d'habitudes chez l'enfant correspondant à des comportements de respect à l'égard des autres, de lui et de son travail (les élèves de cours élémentaires sont encouragés dans une prise de conscience des raisons justifiant leurs comportements), d'autre part, un développement des capacités affectives, cognitives et de jugement.

En 1980, les textes concernent les cours moyens. Il est alors affirmé que l'éducation morale et l'éducation civique sont indissociables. Celles-ci doivent assurer l'épanouissement de l'enfant dans la société en exerçant son esprit critique il est amené à devenir un individu capable de décision.

En 1985, les programmes sont moins ambitieux, il n'est d'ailleurs plus question que d'éducation civique dont le but est de faire des enfants les citoyens de demain. Cependant il est dit que : « éminemment morale, l'éducation civique développe l'honnêteté, le courage, le refus des racismes, l'amour de la république »¹⁹.

17

Arrêté du 27 juillet 1882 réglant l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires publiques

18

Horaires, objectifs et programme maternelle. Arrêté du 18 mars 1977

19

Programmes et instructions pour l'école élémentaire (1985).

En 1991, le terme de morale a complètement disparu, il est alors question « de construction de la personnalité, acquisition de l'autonomie et apprentissage de la vie sociale »²⁰. Il s'agit d'acquérir les règles de respect et de coopération dont ont besoin les élèves pour vivre dans la communauté de l'école.

En 1995, François Bayrou reprend la même base. En maternelle, il s'agit d'appréhender le « vivre ensemble », de même en éducation civique, il s'agit d'une réflexion sur les actes quotidiens des élèves pour dégager le respect de soi, des autres et des biens.

En 2002, on revoit apparaître les termes « vivre ensemble ». L'éducation civique n'apparaît alors plus qu'en cycle III. Il s'agit là encore d'accepter les règles de vie en communauté, garantes de la liberté individuelle. En cycle III une ouverture sur le monde est envisagée à partir des situations de classes. Un paragraphe concerne la lutte contre la violence.

2. Les Méthodes :

En 1882, les programmes préconisent un entretien familial ou une lecture pouvant prendre pour support la vie quotidienne qui devait être fait tous les jours. Cependant, il est précisé que cet enseignement ne doit pas se confondre avec les leçons classiques, il doit toucher « l'âme » des enfants et est donc basé sur l'affect et non le pur intellect.

En 1923 est prévu dans les textes une heure et quart par semaine pour cet enseignement. Celui-ci prend appui sur des lectures, des entretiens, des récits, des fables et contes moraux, des « causeries simples » et des biographies d'hommes illustres.

En 1945, quinze minutes par jour doivent être consacrées aux causeries, récits et autres contes moraux ainsi que pour les plus grands aux réflexions sur les incidents de la vie scolaire.

En 1977 et 1978, il est affirmé qu'il ne faut ni enseignement dogmatique ni préceptes ni « dressage » car ceux-ci ne sont pas compris par les élèves. Il s'agit plutôt de prendre appui sur les activités quotidiennes et le vécu des enfants. L'idée de transversalité apparaît, il est laissé à l'appréciation du maître de saisir l'opportunité

²⁰

Les cycles à l'école primaire (1991)

d'une réflexion, sous forme d'entretien avec ses élèves. De même le jeu est conseillé. Un lien est fait avec l'EPS.

En 1980 est repris l'idée que « l'ensemble des activités d'enseignement concourent à l'éducation morale et civique »²¹. Des exemples d'activités possibles sont donnés : la coopérative scolaire, l'étude d'un problème moral lié à une situation vécue en classe par les élèves ou encore des actions collectives mobilisatrices. Il est précisé que cela demande un fort engagement de la part de l'enseignant.

En 1985, une heure par semaine y est consacrée. On revient à des présentations qui doivent être illustrées et les plus vivantes possible. Il ne s'agit ni d'un endoctrinement, ni d'une exhortation mais d'une éducation à la liberté prenant appui sur la vie quotidienne.

En 1991, il est cette fois-ci clairement énoncé que :

L'élève sera capable de comprendre et respecter, à l'école et hors de l'école les règles de vie qu'auront développées l'éducation à l'environnement, l'éducation à la santé, ainsi que l'éducation à la consommation et à la sécurité. Ces domaines qui ne sauraient être érigés en disciplines sont abordés dans le cadre de plusieurs champs disciplinaires, notamment en

²²
sciences, Histoire, géographie, éducation physique et sportive, éducation civique.

En 1995, de la même manière il est affirmé qu'il ne s'agit pas d'une discipline à part entière, mais des valeurs à transmettre lorsque l'occasion se présente.

En 2002 enfin, il est préconisé de faire trente minutes de débat en cycle II et III, qui dans sa forme elle-même doit garantir l'apprentissage des règles de vie sociale. De plus en cycle III une heure doit être consacrée à une explication des problèmes en lien avec l'éducation civique dans les différents champs disciplinaires.

3.Ce que disent les nouveaux programmes :

a. Les programmes de 2008

En maternelle, c'est le devenir élève qui prédomine, les textes reprennent le « vivre ensemble » et précisent qu'il s'agit d' « apprendre les règles de civilité et les

21

Horaires, objectifs et programme cycle moyen. Arrêté du 16 juillet 1980

22

Décret du 6 septembre 1990. Les cycles à l'école primaire

principes d'un comportement conforme à la morale »²³ Les élèves apprennent les règles de politesse lors de l'intégration dans la vie de la classe et de l'école (saluer, remercier, respecter...). Il est cependant remarqué :

Qu'une attention particulière sera apportée aux fondamentaux moraux de ces règles de comportement, tels que le respect de la personne et des biens d'autrui, de l'obligation de se conformer aux règles dictées par les adultes ou encore le respect de la parole donnée par

²⁴

l'enfant

Au cycle 2, les élèves apprennent les règles de politesse et de comportement en société dans la continuité de la maternelle. Ils découvrent aussi les principes de la morale, il est conseillé aux professeurs d'utiliser des maximes qu'ils peuvent illustrer et expliquer.

Au cycle 3, l'instruction morale doit permettre aux enfants de mieux s'intégrer dans la vie de classe et de l'école. Il est demandé d'aborder avec les élèves un certain nombre de sujets : ex : l'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, les contraintes de la vie collectives...

Il est à remarquer qu'aucune contrainte horaire n'est posée (il n'y a qu'en cycle 3 où l'instruction civique et morale est associée à l'histoire et la géographie, le tout devant représenter 78h d'enseignement annuel), la forme reste de même un peu floue.

b. La circulaire n° 2011-131 du 25/08/2011

Elle précise que l'instruction civique et morale est bien une discipline à part entière. L'instruction civique a pour but la formation des futurs citoyens, l'instruction morale a pour objet de faire de chaque élève un honnête homme (comme le prescrivait Jules Ferry) en l'aidant à « édifier et renforcer sa conscience morale »²⁵. C'est donc là un objectif plus large que dans les anciens programmes (notamment ceux de 2002).

L'enseignant doit par le biais d'exemples dont il fait partie transmettre l'idée du bien et les valeurs associées.

²³

Programme de l'école primaire 2008. Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008.

²⁴

Programme de l'école primaire 2008. Bulletin officiel, hors-série n°3 du 19 juin 2008.

L'idée est de transmettre les principes de la morale universelle et les usages sociaux de référence ainsi que petit à petit renforcer le jugement moral.

Cependant il est assuré que cet enseignement ne saurait se substituer aux familles et qu'il doit être neutre et laïque.

Le texte propose de s'appuyer prioritairement sur les maximes morales ainsi que des lectures, des récits ou de mises en situation (dilemmes, alternatives, jeu de rôle...)

Les maximes doivent permettre une mémorisation facilitée des principes moraux et il est conseillé de prévoir une trace écrite de la réflexion menée par et avec les élèves.

Le début de journée est préconisé. Un exemple de leçon est donné :

Dans un premier temps, toutes les opinions et tous les points de vue doivent pouvoir s'exprimer. L'interrogation, par chacun, de ses certitudes, le recours à l'argumentation, l'écoute attentive et bienveillante de l'autre, contribuent au respect de soi et d'autrui. Ces temps de commentaire, d'analyse et de réflexion sont favorisés par le dialogue du maître avec ses élèves, comme des élèves

26

entre eux.

Il est précisé que le respect d'autrui est la valeur prioritaire, mais un certain nombre de thèmes à aborder sont proposés : le bien et le mal, le vrai et le faux, la sanction et la réparation, le respect des règles, le courage, la loyauté, la franchise, le travail, le mérite individuel, la dignité, l'honnêteté par rapport à soi-même, l'hygiène, le droit à l'intimité, l'image de soi, la protection de soi, les droits et les devoirs, la liberté individuelle et ses limites, l'égalité, la politesse, la fraternité, la solidarité, l'excuse, la coopération, le respect, l'honnêteté vis à vis d'autrui, la justice, la tolérance, la maîtrise de soi, la sécurité des autres, le respect du bien d'autrui et du bien public. Ce sont des concepts assez difficiles à définir et la plupart du temps assez abstraits et subjectifs, on imagine alors assez bien les difficultés qu'ils peuvent représenter pour les éducateurs.

c. Les progressions de janvier 2012

Pour compléter ces textes, une progression en éducation civique et morale est parue en janvier 2012. Il s'agit ici uniquement d'une proposition adaptable par les enseignants (dans le respect de la liberté pédagogique). Les progressions insistent sur l'importance de la trace écrite et l'utilisation d'adages et de maximes (surtout en cycle trois). Elles donnent une programmation envisageable en lien avec l'âge des élèves et les compétences demandées qui sont exprimées par des verbes d'action :

26

Circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011 relative à l'instruction morale à l'école primaire.

connaître, argumenter, comprendre, réfléchir, nommer les choses, écouter l'autre, défendre sa position, s'interroger, douter, rechercher, renoncer.²⁷

4. Pourquoi ces changements ?

Les textes de 1882 sont repris en 1923 eux-mêmes repris en 1945 et restent valables jusqu'en 1977. Durant 100 ans les textes sur la morale restent donc identiques. C'est dans les classes la classique leçon de morale hebdomadaire qui rythme les matinées. Cette forme culmine dans les années 1930, on pouvait même observer des exercices pratiques des plus burlesques, Louis Le Grand, se souvient d'un de ces exercices : les élèves placés en file indienne, un béret sur la tête, devaient passer devant le maître en retirant leur couvre-chef avec un « bonjour, monsieur » respectueux²⁸. Les changements de la société en 1968 entraînent un rejet de la part des enseignants pour ces leçons de morale représentant les valeurs traditionnelles alors conspuées. Elles disparaissent avant même qu'elles ne soient retirées des textes officiels. En 1977, les programmes insistent donc sur la socialisation et la transversalité. Mais en réalité la morale disparaît sans être remplacée.

En 1985, on retrouve les traces des principes de l'école républicaine de Jules Ferry, en effet, la question de la morale à l'école alors presque disparue se repose dans un contexte de société multiculturelle touchée par le racisme. Cependant on ne parle pas de morale mais d'éducation civique correspondant alors à un ensemble de savoirs utiles et transmis comme tels (sous forme de leçons). De manière générale, on assiste à une domination des disciplines fondamentales (français et mathématiques), les autres matières deviennent accessoires. Les programmes de 1991, 1995 et 2002, reviennent aux idées de Haby, et insistent sur la transversalité et la socialisation, durant plus de 20 ans on n'entendra plus parler de morale, jusqu'au programme de 2008 où le principe d'éducation civique est associé à celui d'éducation morale. D'autant plus que le principe de transversalité, et le désir de

²⁷

Bulletin officiel n°1 du 5 janvier 2012. Parties relatives à la progression des enseignements d'instruction morale et civique

²⁸

LEGRAND, Louis. « Enseigner la morale aujourd'hui ? ».

développer l'autonomie des élèves par le travail en coopération ne fonctionne pas dans les classes, les enseignants ne sont pas formés à cette pédagogie et préfèrent privilégier l'enseignement du français et des mathématiques. De même, l'idéal de coopération entre les élèves ne voit jamais le jour et est plutôt remplacé pour les élèves, les enseignants et les parents par un principe de compétition et de classement. C'est donc avec étonnement et parfois avec un certain dénigrement que sont accueillis les nouveaux programmes de 2008 sur l'éducation morale : la morale est devenue ringarde et désuète ne correspondant plus avec le paysage pédagogique actuel (abandon partiel du modèle de transmission verticale maître-élève). On lui reproche en certain empiètement sur les devoirs de la famille. Cela est d'autant plus vrai lorsque paraît la circulaire proposant une méthode d'enseignement qui se rapproche beaucoup des leçons de morale du début du siècle dernier. En effet le gouvernement de droite a voulu, dans un souci de retour aux valeurs traditionnelles, dans un contexte de crise du système éducatif réhabiliter la leçon de morale.

Deuxième partie

I. Notre questionnaire

Toutes ces considérations sur la morale nous poussent à nous demander comment les enseignants d'aujourd'hui réussissent en fait, dans leur classe, à enseigner la morale. Et le font-ils vraiment comme le veulent les programmes? Nous imaginons que la succession des différents textes sur la question a laissé une trace sur les enseignements et que ceux-ci représentent un amalgame de tous les programmes. Nous pensons retrouver des pratiques en référence avec les différents programmes des années précédentes.

D'autre part, lorsque l'on interroge les enseignants sur la morale, les réponses sont assez confuses et il semblerait que la majorité d'entre eux ne font ce qu'ils considèrent de la morale que ponctuellement à l'occasion d'événements spécifiques qui surviendraient dans leurs classes et de manière transversale.

La morale est, nous l'avons bien vu en étudiant les écrits sur le sujet, d'une importance capitale dans l'éducation d'un enfant, mais nous avons aussi pu constater que celle-ci comporte des spécificités qui entraînent des difficultés pour le pédagogue.

Nous supposons aux vues des réactions engendrées par le sujet dans le monde enseignant (qu'elles soient positives ou négatives), que loin d'être ignorée et jugée inintéressante, la morale est mise de côté par rapport aux autres enseignements parce que déstabilisatrice dans sa conception. Néanmoins, elle est nécessaire et les enseignants ne pouvant s'en passer n'en font qu'en réaction à des événements de classe, avec peut-être comme objectifs premiers de faire de la « discipline ».

II. Méthodologie

Pour répondre à notre problématique de départ (à savoir: comment aborde-t-on la morale aujourd'hui dans les classes de l'école primaire en région Centre), nous avons envisagé la distribution d'un questionnaire à l'ensemble des enseignants du primaire de la région Centre. Notre but était d'avoir une vue d'ensemble des pratiques et de la conception de cet enseignement dans le monde enseignant. Nous avons dès le début pris le parti de nous placer du point de vue des professeurs pour nous concentrer sur la manière dont le pédagogue met en place ses leçons, et non sur les élèves ou les familles (ce qui nous aurait amené davantage sur une réflexion concernant la réception et le vécu de la morale par ces protagonistes.)

Nous avons élaboré notre questionnaire de manière à ne pas orienter les réponses des personnes interrogées en essayant qu'il ne soit pas trop rebutant car nous avons bien conscience qu'un tel questionnaire sur un sujet un peu délicat comme celui de la morale ne va pas forcément recevoir un accueil très chaleureux. En effet, nous craignons un biais par rapport aux enseignants qui allaient répondre (les plus concernés par le sujet et donc pas forcément représentatifs de l'échantillon).

Nous avons organisé notre questionnaire autour de plusieurs axes: d'une part, la pratique elle-même (nombre horaire, forme, support, sujets), d'autre part le ressenti de l'enseignant par rapport à cet enseignement (difficultés, changements envisagés), puis la légitimité de la morale à l'école (bénéfice pour l'élève, la classe, responsabilité de l'école ou des parents) et enfin les informations d'ordre sociologique (niveau de la classe, années d'enseignement, situation et taille de l'école). Nous y avons ajouté une question sur la circulaire citée plus haut, cependant nous avons délibérément omis de la joindre au questionnaire ne voulant pas influencer les réponses par sa (re-)lecture. (voire le questionnaire complet en annexe I)

Nous souhaitions étendre notre recherche à toute la région car nous craignons de ne pas avoir une représentativité assez importante. Malheureusement, nous n'avons pu trouver une liste de diffusion qui fonctionne. Nous nous sommes donc repliés sur une méthode de distribution plus restreinte. Nous avons commencé à distribuer nos questionnaires aux personnes de notre entourage correspondant au profil souhaité (enseignants dans les écoles publiques) sous format papier ou électronique en

fonction de la situation. Ce mode de recrutement nous paraissait plus à même de nous assurer des réponses (de par le contact plus direct). Nous craignons cependant de ne pas avoir une représentativité fidèle au paysage éducatif de la région. Nous avons donc envoyé notre questionnaire par voie électronique à l'ensemble des écoles du Loir et Cher (soit 304 écoles) ainsi qu'à une circonscription d'Indre et Loire dont nous avons récupéré la liste de diffusion (environ 50 écoles). Nous avons également souhaité étendre notre recherche, dans un premier temps à tous les cycles dans le but d'avoir une vue générale et n'ayant pas d'argument en faveur d'un choix sur un cycle plutôt qu'un autre.

Par ailleurs, cette méthodologie a été préférée dans un premier temps car il nous semblait nécessaire d'avoir une vision objective des pratiques (n'en ayant qu'une idée assez vague). Nos visites précédentes sur le terrain ne nous ont en effet pas permis de juger de ce que peut être l'enseignement moral dans les classes. De même que nos lectures nous ont laissé voir qu'il n'y a pas de consensus sur la manière d'aborder la morale.

Nous avons dans un premier temps testé notre questionnaire auprès de dix enseignants de notre connaissance. Lors de cette phase de test, nous n'avons reçu que deux réponses, (d'une enseignante de maternelle et d'une de cycle deux) ce qui semble confirmer nos craintes par rapport à la participation.

Néanmoins celles-ci correspondaient à nos attentes (notamment celle de maternelle, cycle sur lequel nous avons un doute en ce qui concernait la cohérence des questions avec le niveau classe et ses spécificités).

La longueur du questionnaire, et donc le temps passé pour y répondre, semble être un facteur de non réponse. Cependant, les réponses recueillies nous ont semblé intéressantes à exploiter, et une réduction de celui-ci ferait perdre beaucoup de substance à notre travail, nous avons donc décidé dans un premier temps de garder ce format.

Suite à la distribution de ce questionnaire, nous avons reçu 29 réponses, ce qui a confirmé nos craintes en ce qui concerne la représentativité. Deux explications à ce faible taux de réponses nous apparaissent : la longueur du questionnaire et le mode de recrutement par voie informatique (même s'il s'agit d'un média aujourd'hui largement utilisé et notamment dans le monde enseignant, nous faisons l'hypothèse

que cela a constitué un frein pour certains). Par ailleurs, au vu des réponses, nous avons remarqué une faiblesse à notre questionnaire. En effet, nous étions partis du principe que les enseignants faisaient de la morale en classe, ce qui à priori n'est pas toujours le cas. Nous avons donc décidé, dans un deuxième temps, de redistribuer, toujours par voie numérique, un second questionnaire raccourci. Dans celui-ci, les enseignants avaient à répondre à quatre questions : Faites-vous de la morale en classe ? Si non pourquoi ? Si oui comment, avec quels supports et sur quels sujets ? Quel niveau de classe avez-vous ? (voire le questionnaire en annexe II)

Ce second questionnaire reprend une partie des questions du premier. Celles-ci seront donc traitées simultanément.

Nous avons reçu 31 réponses pour cette seconde phase d'interrogation. Au total, nous avons donc eu 60 retours. Le nombre nous a paru suffisant pour notre analyse.

III. Résultats

Sur l'ensemble de nos réponses, nous recensons dix-huit professeurs de cycle un, seize de cycle deux, 26 de cycle trois, deux de CLIS, un de CLIN et deux de ZIL (nous avons séparé les doubles niveaux d'où le total plus élevé que le nombre de réponses). Par ailleurs, pour le premier questionnaire (29 réponses), quatorze enseignants nous ont dit exercer à la campagne, onze en ville et trois en ZEP. La moyenne d'année d'enseignement est de 19, 58 ans (avec un minimum de deux ans et un maximum de 36 ans). Ces résultats nous semblent assez hétérogènes pour notre analyse.

Néanmoins, nous ne pouvons donner de valeur représentative à nos statistiques car nous pouvons observer plusieurs biais. Un biais de recrutement tout d'abord, par l'utilisation du courrier électronique qui exclut une partie de la population enseignante n'utilisant pas ce médium. Un biais de représentativité ensuite ; les enseignants nous ayant répondu sont ceux qui se sentent concernés par le sujet. A fortiori, ceux ne faisant pas de morale en classe ne se sont pas ou peu manifestés.

Cependant, en prenant en compte ces considérations, un certain nombre d'éléments peuvent ressortir de cette analyse. (Les réponses aux questionnaires sont présentées dans les annexes III et IV)

1. La légitimité de la morale à l'école

Cette partie concerne le premier questionnaire (plus étoffé) qui a reçu 29 réponses. Elle amène à se questionner sur la place de la morale à l'école.

a. La morale est-elle bénéfique pour l'élève ?

	Nombre de réponses	pourcentage
Tout à fait d'accord	14	48,27%
Plutôt d'accord	13	44, 83%
Plutôt pas d'accord et pas du tout d'accord	0	0%
Pas de réponse	2	6,9%

La réponse est unanimement positive (à plus de 93 pour cent)

b. La morale est-elle bénéfique pour la classe ?

	Nombre de réponses	pourcentage
Tout à fait d'accord	16	55,17%
Plutôt d'accord	10	34,48%
Plutôt pas d'accord et pas du tout d'accord	0	0%
Pas de réponse	3	10,34%

Là encore on remarque une grande majorité de réponses positives (un peu moins de 90%)

A la question « en quoi est-ce bénéfique ? », les enseignants ont répondu que cela palliait les « manques des familles », améliorerait « l'ambiance de la classe et de la vie en groupe » et était nécessaire pour « adhérer aux valeurs de l'école et sortir du cadre de la famille. »

c. Est-ce de la responsabilité de l'école ?

	Nombre de réponses	pourcentage
Tout à fait d'accord	6	20,68%
Plutôt d'accord	20	68,96%
Plutôt pas d'accord	0	0%
Pas du tout d'accord	2	6,89%
Pas de réponse	1	3,45%

Les réponses à cette question sont aussi largement positives (plus de 89%), il est néanmoins à noter que le mode de l'échantillon (classe de l'échantillon la plus représentée) correspond à la réponse « plutôt d'accord » et que l'on a recensé deux réponses très négatives.

d. De quelle école en particulier ?

	Nombre de réponses	Pourcentage
Primaire	3	10,34%
Secondaire	0	0%
Primaire et secondaire	22	75,86%
Pas de réponse	4	13,79%

Les enseignants considèrent majoritairement qu'il s'agit d'une prérogative de l'école primaire et secondaire (plus de 75%).

e. Est-ce de la responsabilité de la famille ?

	Nombre de réponses	pourcentage
Tout à fait d'accord	25	86,20%
Plutôt d'accord	3	10,34%
Plutôt pas d'accord et pas du tout d'accord	0	0%
Pas de réponse	1	3,48%

Les enseignants sont ici encore unanimes : la morale est l'affaire de la famille. Il est à noter par ailleurs que le mode de l'échantillon (classe de l'échantillon la plus représentée) s'est décalé vers la réponse « tout à fait d'accord ».

Les maîtres interrogés citent aussi la justice, la médecine, les clubs sportifs, la garderie et les structures périscolaires, les médias, la gendarmerie, le planning familial et l'Eglise comme garants de l'éducation morale des enfants.

2.Le ressenti des enseignants par rapport à cet enseignement :

Cette partie concerne le premier questionnaire plus « étoffé » qui a reçu 29 réponses et permet d'observer le placement des enseignants par rapport à l'instruction morale.

a. Avez-vous des difficultés dans l'enseignement de la morale ?

	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	6	20,68%
Non mais	2	6,89%
Non	20	68,96%
Pas de réponse	1	3,45%

La majorité des professionnels interrogés n'éprouve aucune difficulté dans cet enseignement (un peu moins de 69%), néanmoins huit d'entre eux (plus de 27% de l'échantillon) ont émis des réserves. Il est intéressant de noter les justifications de ces difficultés.

Les difficultés relevées sont de trois ordres :

- des difficultés liées aux élèves (les enfants sont, selon certains, « trop jeunes » (cycle 1), « ils ne comprennent pas et ne respectent pas les droits des autres » (cycle 2), et « il faut (leur) répéter beaucoup de fois la même chose » (cycle 2))

- des difficultés liées aux parents (qui ont des réactions « bizarres » (cycle 3), ou qui « donnent de mauvais exemple en désaccord avec les règles de l'école » (cycle1), les familles n'ont, par ailleurs, pas forcément « les mêmes valeurs » (cycle1))

- des difficultés liées à l'enseignement en lui-même (certains sujets, le racisme par exemple, sont perçus comme délicats (cycle 1), « le temps consacré à gérer les conflits, les incivilités, le manque de respect [...] paraît (pour certains) énorme et parfois au détriment des enseignements scolaires » (cycle 3), enfin d'autres s'interrogent : l'instruction morale « n'est pas une discipline précise » donc « sur quoi et comment l'aborder ? » (tous niveaux))

b. Y-a-t-il des sujets que vous évitez ?

	Nombre de réponses	Pourcentage
Non	20	68,96%
Oui	8	27,58%
Ne veut pas répondre	1	3,45%

Peu d'enseignants semblent touchés par le tabou dans les thèmes abordés. Néanmoins, huit d'entre eux (27,58%) émettent des réserves.

Les sujets concernés sont les suivants :

- La religion (citée quatre fois, dans un souci de respect de la laïcité et de la neutralité mais aussi parce qu'il s'agit selon les enseignants d'un sujet trop personnel pouvant faire l'objet de mauvaises interprétations de la part des familles).
- La politique (pour les mêmes raisons que la religion).
- La maltraitance (d'après l'expérience des enfants, cela peut être « délicat »).
- Ceux de la sphère familiale (car il faut veiller à « ne pas mélanger les rôles »).
- Ceux liés à l'âge (sans explication).

c. Souhaiteriez-vous changer la forme de votre enseignement ?

	Nombre de réponses	Pourcentage
Non	24	82,76%
Oui	3	10,34%
Pas de réponse	2	6,89%

Pas nécessairement satisfaits de leurs pratiques, ils sont très peu (un peu plus de 10%) parmi l'échantillon d'enseignants à vouloir le changer. Les trois enseignants concernés par cette volonté de changement veulent faire « un choix, plus systématique des thèmes abordés », utiliser d'autres supports et faire de l'éducation morale plus fréquemment.

d. Avez-vous lu la circulaire du 25 août 2011 ?

	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	5	17,24%
Partiellement	9	31,03%
Non	12	41,38%
Ne veut pas répondre	2	6,89%

Le but de cette question était de savoir à quel point ce nouveau texte influençait la pratique de l'instruction morale dans les classes. On remarque que

seule un peu moins de la moitié a lu, au moins partiellement, la circulaire. Les commentaires des enseignants sur le sujet sont édifiants : certains (7) « n'en pensent pas grand-chose » voire « rien » ou l'on simplement oublié, un autre pense qu'elle « va vite devenir obsolète », un autre encore commente qu'elle n'apprend rien de « neuf », qu'il s'agit en fait de pratiques déjà présentes en classe, un des participants affirme qu'elle n'a pas d'intérêt et que « ce n'est pas à l'école de faire cela », enfin un dernier affirme être « contre » les maximes, expliquant que « l'éducation morale est un travail de chaque instant ».

3.La pratique dans les classes

a. Ceux qui n'en font pas.

Parmi les réponses au deuxième questionnaire « allégé », neuf (sur 31, c'est-à-dire 29,03% des réponses) disent ne pas faire de morale. Les raisons invoquées sont les suivantes :

- Les élèves sont trop petits (trois réponses, cycle un)
- Cela fait partie du devenir élève ou est intégré à la lecture d'album (trois réponses, cycle un)
- Il n'y a pas de temps prévu pour cela dans l'emploi du temps, il manque du temps de manière générale (deux réponses, cycle deux et cycle deux et trois)
- Un enseignant, ne considérant pas morale et laïcité comme compatibles, nous livre ce témoignage : « La morale est un jugement de valeurs fluctuantes selon les gens et les époques. Une république, c'est de l'éthique pas de la morale qui est un concept religieux. Un après-midi Usep vaut mieux que n'importe quelle leçon. » (cycle trois)

b. Ceux qui en font.

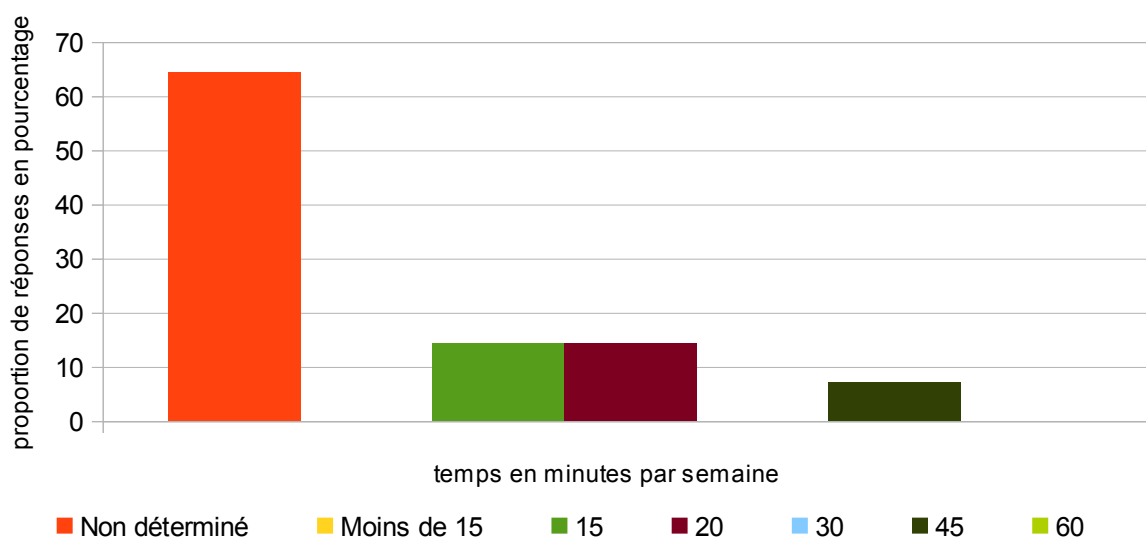
Les prochaines réponses concernent l'ensemble des deux questionnaires, c'est-à-dire un échantillon de 60 enseignants auxquels nous retirons ceux qui ne font pas de morale et dans un souci de comparaison des différents cycles, les doubles niveaux et les ZIL, CLIS et CLIN. Il reste ainsi 42 réponses exploitées.

i) Le temps consacré à la morale

Cycle 1 : (n=14)

Temps en minutes par semaine	Nombre de réponses
Non déterminé	9
Moins de 15	0
15	2
20	2
30	0
45	1
60	0

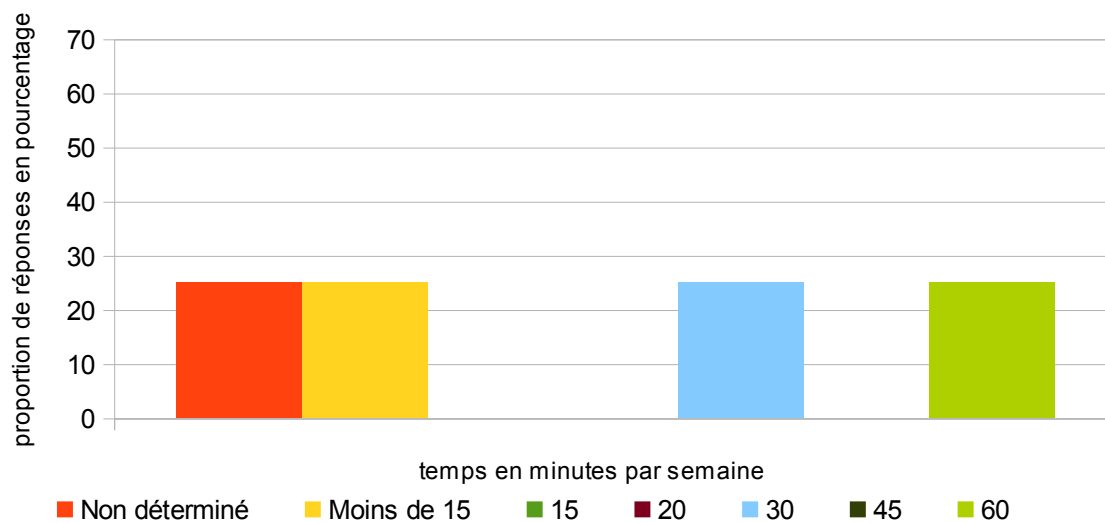
Temps consacré à l'enseignement de la morale en cycle 1



Cycle 2 (n=8)

Temps en minutes par semaine	Nombre de réponses
Non déterminé	2
Moins de 15	2
15	0
20	0
30	2
45	0
60	2

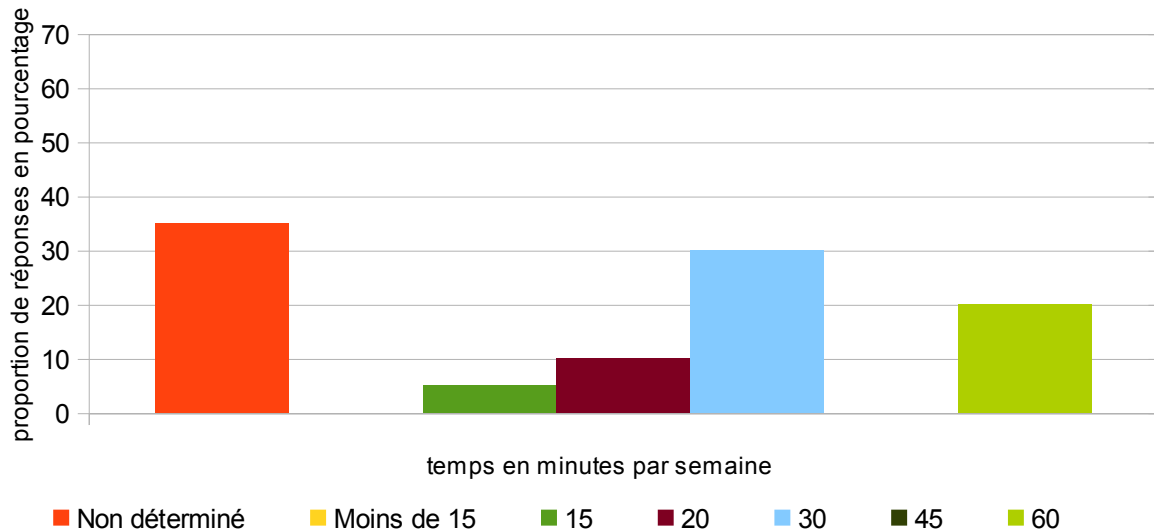
Temps consacré à l'enseignement de la morale en cycle 2



Cycle 3 (20)

Temps en minutes par semaine	Nombre de réponses
Non déterminé	7
Moins de 15	0
15	1
20	2
30	6
45	0
60	4

Temps consacré à l'enseignement de la morale en cycle 3



Rien de surprenant ici au fait qu'un certain nombre d'enseignants ne puisse donner un décompte horaire précis de cet enseignement si l'on considère que celui-ci est traité de façon transversale. Par ailleurs il ne semble pas y avoir de consensus sur la durée des séances : entre quinze minutes et une heure par semaine. Il n'y a, par ailleurs, pas de différence significative entre les cycles.

ii) Les sujets abordés :

En cycle un, les sujets cités sont : les règles de vie (6), le respect des autres (6), la politesse (5), le respect de soi (3), le racisme (2), la violence (2), l'entraide et la solidarité (2), le partage (2), le vol, le mensonge, le bien, le mal, le respect du matériel, la tolérance, la différence et le respect de l'environnement.

En cycle deux, les sujets cités sont : le respect des autres (8), les règles de vie(6), la différence et la tolérance (6) la politesse (5), la responsabilité(2), la solidarité (2), la citoyenneté(2), la franchise (2), les droits des autres et les droits des enfants(2), les élections (2), le respect de l'environnement, la violence et les disputes, la conséquence de ses actes, les symboles de la République, la justice, le handicap.

En cycle trois, les sujets cités sont : le respect (8), le racisme et la xénophobie (3), les droits des enfants(2), la violence et le harcèlement(2), la tolérance (2), la solidarité et l'entraide (2), le handicap(2), les règles de vie(2), la persévérance (2), la politesse(2), la citoyenneté(2), le soin, l'honnêteté, la rigueur, l'environnement, les agressions sexuelles, l'écoute, l'esprit critique face aux informations, l'éducation des filles dans certains pays, la République, le gouvernement, les premiers secours, la sécurité routière, les devoirs, l'obéissance, l'égalité, les traits constitutifs de la nation, la laïcité, la francophonie, les règles de sécurité, la justice.

Dans le questionnaire « étoffé », une question portait sur le sujet qui était, aux yeux de l'enseignant, le plus important. Le respect a été cité 21 fois (sur 29) ce qui représente 72,41% des réponses.

Les sujets sont ainsi plus nombreux en cycle 3. Certains sujets cités sont intéressants de par leur écart avec la représentation que l'on pourrait se faire d'une morale à l'école : persévérance, rigueur, honnêteté, franchise... Ces sujets ne sont pas des sujets « négatifs », nous entendons par là des sujets du type disciplinaire (devoirs, respect, violences, ...) Néanmoins il n'y a pas de sujet cités du type bonheur, joie, ...

Enfin, on peut remarquer qu'un certain amalgame est fait avec l'instruction civique (quand les maîtres citent les « traits constitutifs de la nation » ou le « gouvernement »).

iii) Les supports utilisés.

Les supports utilisés en cycle 1 :

- Affichages / images (7)
- albums de littérature de jeunesse (6)
- aucun (6)
- situations, vécu de classe (2)
- cartes (cartes images codes de vie CELDA)
- films
- photographies
- marottes (Pipo le clown)

Ainsi, six participants sur quatorze n'utilisent aucun support, ce qui représente environ 42,8% de l'échantillon. Il est à noter l'aspect visuel très exploité en cycle 1.

Les supports utilisés en cycle 2 :

- aucun (5)
- urne
- tableau de responsabilité
- affiches pour les règles de vie

Là encore, cinq enseignants sur huit ont répondu n'utiliser aucun support, ce qui représente 62,5% de l'échantillon. L'aspect visuel a totalement disparu au dépend d'objets fonctionnels (urne, texte et tableau réglementaire).

Les supports utilisés en cycle 3 :

- aucun (6)
- texte ou livre (fables, contes, ...) (4)
- fiches d'ouvrages (3)
- adages et maximes (3)
- situations, vécu de classe (3)
- articles de journaux (2)
- DVD témoignage USEP
- correspondance scolaire
- photographies
- film

De même, ici, six enseignants affirment ne pas utiliser de support (30%). Il est à noter la recherche d'authenticité de certains enseignants (journaux, témoignages, situations vécues). Enfin, on voit apparaître les maximes et adages qui, sur l'ensemble des réponses tous cycles confondus, n'ont été cités que trois fois et uniquement au cycle trois.

On note donc une évolution dans l'utilisation des supports qui restent néanmoins sans grandes originalités.

iv) Les formes d'enseignement

En cycle 1 (n=14), l'enseignement moral se fait sous forme :

- de débats (6)
- de discussions (5)
- transversale (4)

- d'explications de l'enseignant (2)
- de lectures en réseau (2)
- d'élaboration des règles de vie de classe (2)
- de verbalisation des élèves et reformulation de l'enseignant
- de discipline
- de théâtralisation des comportements des enfants avec une marotte

En cycle 2 (n=8), l'enseignement moral se fait sous forme :

- transversale (5)
- de discussions (2)
- de conseils d'élèves et « démocratie » à l'école (2)
- de leçons
- de débats

En cycle 3 (n=20), l'enseignement moral se fait sous forme :

- de débats (11)
- transversale (8)
- en lien avec une autre discipline (histoire, éducation civique, français, EPS) (4)
- de dictées de maximes/ d'autodictées (orthographe) (2)
- de leçons (2)
- de lectures (2)
- de morales rédigées ensemble
- de discussions
- de conseils d'élèves (à la manière des assemblées anglaises avec félicitations et remerciements, ceintures de comportements)
- de rédaction d'un règlement de vie de classe
- d'explications de maximes
-

Il est à noter que la trace écrite (cahier, affichage ou site de l'école) n'a été envisagée que par deux enseignants de cycle trois.

Par ailleurs, le débat et la discussion semblent être des médias appréciés des enseignants. Le premier étant logiquement pratiqué plus souvent en cycle trois et le

second prioritairement en cycle un et deux. Nous expliquerons par la suite la différence faite entre ces deux modalités.

v) Pourquoi ce choix d'enseignement ?

Les enseignants expliquent facilement leurs choix pédagogiques. Un grand nombre d'entre eux, quelle que soit la forme de leur enseignement, considèrent que celui-ci doit se baser sur le vécu des élèves et les incidents de classe. Ils sont treize à souligner ce fait. Ils se justifient en disant que les leçons en cours magistraux sont inutiles, inefficaces pour des enfants qui ont du mal à percevoir l'abstraction, que celles-ci auraient moins d'impacts et concerneraient moins les élèves que lorsque que l'on se base sur leur vie quotidienne.

Par ailleurs, les enseignants relèvent un besoin de verbalisation, de confrontation des idées, et trouvent donc les débats et discussions adaptés.

Les enseignants de maternelle expliquent que leurs élèves sont dans le moment présent, les discussions opportunistes sont donc préférées.

De plus, pour compléter les débats et discussions, la lecture semble être aussi appréciée. En effet, elle permet de donner des idées inédites pour les élèves et une identification facile, qui permet néanmoins une critique (plus que s'il s'agit d'un camarade).

Enfin, un enseignant prétend qu'on « apprend mieux en faisant », c'est pour cela qu'il a choisi de présenter son enseignement moral sous forme d'actions de vie collectives (élections, conseils d'élèves, responsabilités). Il reprend ainsi les thèses de la pédagogie institutionnelle dont les représentants les plus connus sont John Dewey, Célestin Freinet et Fernand Oury. Ils prétendent, en effet, que le jugement moral se construit par la coopération avec des pairs, et proposent des organisations de classes particulières (nous y reviendrons avec C. Freinet dans la dernière partie de notre travail), permettant de produire des situations de classe induisant une moralisation par la communauté.

vi) Avez-vous connaissance de personnes faisant autrement ?

Réponses	Nombres de réponses	Pourcentage
Oui	8	27,6%
Non	17	58,6%
Ne veux pas répondre	3	10,3%

Le témoignage des enseignants à ce sujet est intéressant. L'un d'entre eux explique qu'il a le sentiment que la morale est peu abordée. C'est aussi un sentiment que nous partageons a priori au vu de nos observations sur le terrain. Il est vrai que cela est confirmé par le peu de réponses reçues à notre questionnaire. Néanmoins, il ne faut pas s'arrêter à ce préjugé, car il faut se demander de quelle morale nous parlons. Nous en discuterons plus tard. Les exemples cités de collègues faisant de la morale sont assez classiques : débats, conseils d'enfants, maximes. Les critiques portent surtout sur le manque de liens avec le vécu des élèves qui comme nous l'avons vu précédemment est, pour certains enseignants, essentiel. Il est à noter deux exemples cités qui ressemblent plus à de la discipline qu'à de la morale : les ceintures de comportements et les gommettes rouges et vertes distribuées selon l'attitude des élèves.

Troisième partie

I. Interprétation des résultats

De l'avis général, la morale a sa place à l'école, ce n'est presque pas contestable. Néanmoins, on sent que les enseignants ne veulent pas être laissés seuls face à cette mission et ils rappellent volontiers le rôle de la famille dans cette coéducation.

Cet enseignement qui selon certains professeurs interrogés « n'est pas une matière en soi » est traité de bien des façons.

Il faut noter la volonté des maîtres de se rapprocher le plus possible du vécu des élèves. C'est par ailleurs ce qui est préconisé dans les programmes, y compris les anciens. On comprend bien cette orientation lorsque l'on considère l'abstraction de certains concepts moraux. Néanmoins, faut-il s'arrêter à la vie de l'enfant ? Et dans ce cas ne pas dépasser le cadre de la classe ? Un certain nombre de concepts moraux nécessitent de se décentrer et de s'ouvrir au monde. Pensons aux droits des enfants par exemple, sont-ils justifiés si l'on reste dans le cadre d'une classe française (l'article sur les enfants soldats ne trouve pas d'écho en France) ? Le vécu des élèves doit bien évidemment être pris en compte et discuté, mais n'est-ce pas là aussi le rôle de l'école que de s'en détacher et d'explorer autre chose que ce que connaît déjà l'enfant ?

Qu'en est-il des jeunes élèves ? Il est vrai qu'en maternelle, la morale passe majoritairement par l'expérimentation (de la politesse, du partage, du respect de la parole des autres, ...). Néanmoins, une réflexion peut être entamée avec les élèves. Des expérimentations de débat en classe maternelle nous prouvent que cela est possible (voire le film documentaire : *Ce n'est qu'un début* de Jean Pierre Pozzi et Pierre Bardonnier). Nous avons d'ailleurs eu un certain nombre de réponses allant dans ce sens. De par les éléments apportés par les enseignants interrogés, il semblerait que l'objet transitionnel (une marotte, un livre, une histoire) soit une bonne manière de capter l'attention des élèves et de les amener à une réflexion décentrée.

Au niveau de la forme, il est à noter que très peu reprennent les recommandations du ministère (à savoir l'utilisation de maximes ou d'adages). Ce n'est, il est vrai, pas

étonnant si l'on place cet enseignement en regard de ce que l'on vient de dire. Ces citations d'auteurs célèbres sont souvent très éloignées de la réalité des élèves. Comment alors parvenir à les y raccrocher ?

De plus, les commentaires sur la circulaire concernant l'instruction morale montrent bien le détachement des enseignants par rapport à ce texte.

Comme nous l'imaginions a priori, les enseignants restent souvent attachés au débat civique qui avait été instauré par les programmes de 2002. De manière générale, ces moments d'instruction morale se déroulent à l'oral en groupe classe, sous forme de discussion ou de débat, que ceux-ci prennent support sur un événement de classe ou sur un document apporté par l'enseignant.

Par ailleurs, la transversalité de cet enseignement semble de mise en intégrant en grande partie les aspects disciplinaires.

Néanmoins, tout cela doit être mis en perspective du fait que deux choses sont à distinguer. Il y a en effet deux types d'enseignement moral. D'une part il y a l'éducation morale qui est transversale. Elle regroupe tout ce qui relève des discussions liées à la discipline et ce qui relève de l'expérience (élection, saynètes, participation à un débat qui peut se faire en dehors de l'instruction morale, par exemple en sciences). Il s'agit en fait d'un savoir être moral, qui implique une expérimentation des interactions sociales au sein de la classe.

Celle-ci est donc présente dans toutes les classes et tout le temps. Elle tient pour beaucoup à la personnalité de l'enseignant et à sa gestion de classe. Elle peut néanmoins être favorisée par certaines pratiques, comme le travail en groupe qui nécessite l'expérimentation du contrat social. Le débat dans sa forme (et non dans son contenu) en est un autre exemple. L'éducation morale peut ainsi apparaître dans tous les domaines (on pense notamment à l'EPS, mais les sciences sont aussi un bon véhicule de par ses modalités de travail). L'enseignant se doit donc d'avoir conscience de ces enjeux moraux en toute occasion.

D'autre part, il y a l'instruction morale, plus formelle, il s'agit d'amener à une réflexion sur la morale. C'est elle qui est inscrite dans les programmes, et elle est nécessairement complémentaire à l'éducation morale. Il serait en effet dommage de s'arrêter à l'expérimentation sans entamer de réflexion sur le sujet. Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir sur leurs actes (réalisés ou envisagés). Ce complément avec l'éducation morale est d'autant plus nécessaire que certaines choses ne peuvent et ne doivent pas être expérimentées en classe.

Ces considérations nous amènent à penser que la morale est présente dans toutes les classes a minima sous la première forme évoquée.

Comment peut-on expliquer l'inhibition de certains enseignants en ce qui concerne la morale à l'école ?

Il semble en effet ressortir de notre étude que les tentatives d'éducation ou d'instruction morale en classe sont assez frileuses, certains professeurs ne s'autorisent pas à parler de certains sujets avec les élèves quand d'autres n'en font pas du tout. Une partie de la réponse à cette frilosité est sans doute donnée par un enseignant lui-même lorsqu'il considère la morale comme religieuse, préférant s'en tenir à l'enseignement des symboles de la nation. Comment en effet conjuguer laïcité et plus largement neutralité qui sont des devoirs du fonctionnaire, avec l'enseignement moral ? Et pourtant, les programmes à venir nous promettent bien un enseignement de morale laïque. Dans le rapport pour un enseignement laïc de la morale, commandé par le ministère et publié le 22 avril 2013, il est souligné que si la neutralité est bien un devoir de l'enseignant et des autres personnels, « le respect de toutes les convictions ne peut s'ériger en obstacle à la transmission des valeurs républicaines et constitutionnelles. »²⁹ et « ne peut, par exemple, conduire à transiger sur les principes de l'égalité entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations ou la dignité de toute personne »³⁰. Néanmoins, cet enseignement reste problématique et impose aux professeurs un problème éthique important, et ce surtout en ce qui concerne le rapport avec les familles. Le rapport précédemment cité y répond en précisant que l'enseignant doit « avoir toujours le souci du commun, de l'intérêt général afin de ne pas heurter les intérêts privés »³¹. On demande en fait aux enseignants d'exercer leurs professions avec le bon sens d'un « bon père de famille ». C'est-à-dire que l'on fait appel au jugement de chaque enseignant. Est-ce néanmoins suffisant ? D'une manière générale, un dialogue clair et continu avec les familles semble un pré-requis nécessaire pour assurer de bonnes conditions de

29

Rapport pour un enseignement laïc de la morale paru le 22 avril 2013 p30

30

Rapport pour un enseignement laïc de la morale paru le 22 avril 2013 p30

31

Rapport pour un enseignement laïc de la morale paru le 22 avril 2013 p30

travail. Il faut toutefois rappeler que l'une des missions de l'école est de transmettre les valeurs républicaines (égalité, fraternité, liberté et démocratie). Les maîtres en sont les garants.

Par ailleurs, cela revient à se poser la question : doit-on et peut-on parler de tout avec les élèves ?

Nous avons en effet remarqué que certains enseignants évitaient les sujets surtout en lien avec les problèmes de laïcité déjà considérés. Nous avons déjà vu qu'il ne devait pas s'agir là d'un obstacle. En ce qui concerne l'âge des élèves, les programmations publiées en 2012 peuvent donner des pistes de réponses. Si l'on considère les travaux de Piaget sur l'évolution du jugement moral des enfants, il est inutile d'attendre d'eux un décentrement avant un certain âge. Plus que du choix des sujets, il s'agit de revoir ses attentes par rapport au niveau de classe.

D'une manière générale, il faut pouvoir être attentif et à l'écoute des intérêts des élèves. Il est vrai que certains sujets sont à aborder avec délicatesse, mais un sujet comme la maltraitance ne peut être ignoré car il est, malheureusement, au cœur de la vie de certains élèves. Ce n'est pas en la taisant qu'elle disparaîtra.

Une autre question peut alors se poser : peut-on faire apprendre des concepts aux élèves (au sens de mémoriser comme le souhaitait la circulaire sur l'instruction morale et le travail sur les adages et les maximes), avant qu'ils aient les capacités psychiques pour les comprendre ?

Rappelons que Rousseau ne va pas dans ce sens. Pour lui, l'enfant n'est pas capable de raisonner, il faut alors se garder de lui proposer des réflexions morales qui pourraient être mal interprétées et seraient donc dangereuses.

Néanmoins, les travaux de Kohlberg cités par Claudine Leleux³² montrent que s'il y a bien des stades de développement, ceux-ci peuvent être accélérés par une rencontre précoce avec des réflexions et des jugements du stade supérieur. Comme dans tout domaine scolaire, il faut prendre en compte l'élève et ses capacités (ce que Vigostky appelle la zone proximale de développement). Ceci demande de la part de l'enseignant une observation attentive de ses élèves.

³²

« la discussion à visée philosophique pour développer le jugement moral et citoyen ? » de Claudine Leleux

D'autre part, l'horaire attribué à cet enseignement semble aussi être un facteur important dans la pratique de celui-ci. En effet, les programmes n'imposent rien, ils ne prévoient pas non plus de temps pour l'instruction morale qui est intégrée à d'autres disciplines. Cela semble être une des raisons de l'abstention de certains enseignants. Cela devrait changer, puisque le rapport pour un enseignement laïque de la morale annonce que dans les futurs programmes, une heure y sera consacrée par semaine (ce qui est d'ailleurs plus que ce que la majorité des enseignants interrogés estiment pratiquer dans leur classe).

II. Exemples de pratique

Dans cette partie, nous nous attacherons à expliciter d'un point de vue pratique deux possibilités différentes pour faire de la morale à l'école. Ces deux exemples s'appuient sur les textes de Jean-Michel Blanquer³³ et de François Galichet³⁴. Le débat, comme la discussion, semblent être des modalités très appréciées des enseignants. La différence entre les deux peut paraître subtile. On peut la résumer en ces termes : le débat laisse les participants libres dans leur expression, tandis que la discussion implique davantage un jeu de questions-réponses où les réflexions (des élèves) sont guidées (par l'enseignant).

1. Comment prendre les maximes comme support pour l'enseignement de la morale?

Jean- Michel Blanquer dans son livre tente de proposer des mises en œuvre des programmes officiels. Il précise que l'usage des maximes permet une trace écrite et une mémorisation des concepts plus faciles. Selon lui, cet enseignement doit se faire sous la forme d'un entretien guidé. En effet, l'enseignant doit amener les élèves vers la bonne interprétation et conclure la discussion.

Les séances peuvent être construites soit sur trois fois dix minutes, soit sur une fois 30 minutes. Voici les étapes qu'il propose :

- lecture silencieuse par les élèves de la maxime
- traitement des problèmes de vocabulaire
- interprétation collective guidée par le maître à partir de la question : « comment comprenez-vous cette phrase ? ». Les élèves s'expriment dans un premier temps librement, puis l'enseignant reprend les interprétations et corrige celles qui sont erronées.

- explication du maître
- recherche d'un titre (qui correspond au concept général de la maxime étudiée)

33

L'instruction morale à l'école, sous la direction de Jean-Michel Blanquer.

34

Pratiquer la philosophie à l'école de François Galichet.

- rédaction de la trace écrite.

On peut, après l'explication de l'enseignant, redonner la parole aux élèves pour qu'ils s'expriment en donnant des exemples ou en reformulant, pour s'approprier le concept.

Le cahier d'instruction civique et morale peut aussi contenir des réflexions personnelles.

D'autres modalités sont envisagées. Les élèves peuvent ainsi manipuler les maximes en retrouvant celles qui correspondent à une situation, en l'illustrant... Un travail individuel ou en petit groupe peut aussi précéder l'analyse collective.

Les maximes, adages, citations et dilemmes sont à relier entre eux. On peut trouver des sources dans la littérature, on peut aussi s'inspirer de la liste publiée sur le site

Eduscol par le ministère.³⁵ En voici quelques exemples issus de l'ouvrage de Jean-Michel Blanquer :

- « L'eau qui tombe goutte à goutte perce le plus dur des rocher » Philippe Quinault, Atys, 1676 (la persévérance)
- « Déloyal est qui dit adieu quand la route s'assombrit » J.R.R. Tolkien, Le seigneur des anneaux, 1954 (la loyauté)
- « Le travail est souvent le père de tous les maux », Voltaire, Discours sur l'homme, IV, 115, 1738 (le travail)

2. Le débat

Avant de pratiquer le débat dans une classe, il faut s'entendre sur ce qu'est un débat.

Pour François Galichet, il y a débat quand il y a « expression de désaccords soit sur des idées soit sur des faits », « une distribution de la parole qui permette un véritable échange », et « une égalité approximative du temps de parole ». Par ailleurs, le

³⁵

Eduscol, Portail national des professionnels de l'éducation. L'instruction morale. Disponible à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid57309/l-instruction-morale.html>

débat « doit être arbitré par un tiers (animateur, président) qui veille au respect des trois principes précédents »³⁶

François Galichet propose aussi un rituel d'entrée dans le débat où les conditions de celui-ci sont clairement énoncées (temps de parole, rôle de chacun, règles).

Les élèves sont installés en cercle, ils se font face, le maître occupe une place non privilégiée dans ce groupe. Pour des conditions optimales, l'auteur propose de faire participer entre douze et quinze élèves (une demi-classe).

La durée du débat varie en fonction de l'âge des élèves (20 minutes en cycle un, 30 minutes en cycle deux et 45 minutes en cycle trois).

La gestion de la parole est assurée par la présidence (à la charge d'abord de l'enseignant puis d'un élève). Il s'agit pour lui de distribuer la parole et de relancer le débat. L'enseignant, dans ce type de pratique ne prend pas position, il est là pour clarifier, reformuler, structurer les interventions et éventuellement conclure le débat.

D'autres rôles peuvent être attribués aux élèves. Par exemple le rôle de synthétiseur, qui est chargé à intervalle de temps régulier de résumer les différents arguments avancés. Le rôle de secrétaire, qui note l'avancé du débat (en lien avec les synthétiseurs). Les observateurs qui n'interviennent pas dans le débat mais observent les participants et réagissent après celui-ci pour assurer un retour, principalement sur la forme.

Deux formes de débats peuvent être envisagées en primaire, les débats « démocratiques » qui impliquent la prise d'une décision pour la classe et donc une prise de position définitive, et les débats philosophiques.

Un débat est philosophique pour François Galichet lorsqu'il porte sur un sujet universel, qui concerne l'élève personnellement et qui ne peut faire l'objet d'une vérification expérimentale (il n'y a donc pas de réponse définitive, ce qui peut déstabiliser les élèves peu habitués à ce genre de situation dans le contexte scolaire). Il amène d'autres questions. Pour l'auteur, philosopher renvoie à trois dimensions : une dimension réflexive : « Pourquoi est-ce que je pense cela ? », une dimension herméneutique : « Qu'y a-t-il dans le monde, dans mon expérience et celles des autres, qui justifie que j'estime être dans le vrai ? » (C'est l'usage de l'exemple), une dimension enfin pédagogique qui naît de la confrontation à

³⁶

Pratiquer la philosophie à l'école de François Galichet, p6

l'autre : « comment peut-il ne pas penser ce que je pense [...] ? »³⁷ . L'enseignant doit garder à l'esprit ces trois dimensions pour mettre en place les conditions nécessaires à la bonne tenue du débat.

Celui-ci peut prendre appui sur différents supports qui suscitent la réflexion : un texte, un dilemme, une image, une question liée à un vécu de classe...

Nous avons inséré en annexe une fiche de séance construite à partir de l'ouvrage de François Galichet et mise en œuvre sur le terrain. (Voire annexe V)

La singularité du débat est que l'enseignant n'intervient pas, ne donne pas d'opinion et laisse les élèves libres d'exprimer leurs interprétations de la question posée, ce qui n'est pas forcément naturel pour les élèves qui cherchent souvent l'approbation de l'adulte.

3. Les pratiques originales de C. Freinet.

C. Freinet s'est, comme de nombreux pédagogues, intéressé à l'éducation morale. Il en a même écrit un essai, dans lequel il scande : « la morale ne s'enseigne pas, elle se pratique »³⁸ . Pour lui, en effet, les connaissances en la matière sont dangereuses car elles laissent croire que l'on a progressé, alors que ce n'est pas le cas.

Selon lui, il faut repenser le milieu scolaire et l'ouvrir au monde car les règles scolastiques ne sont en rien le reflet de la vie citoyenne à laquelle l'école doit préparer les élèves.

Il s'agit alors pour Freinet de mettre en place une organisation de classe particulière : imprimerie, activités d'expression, calculs et géographie « vivants », fichiers autocorrectifs... (Il s'agit là de modalités de travail de la pédagogie active bien connues)

³⁷ Pratiquer la philosophie à l'école de François Galichet p10

³⁸ FREINET, Célestin. *L'éducation morale et civique* p16

Il bannit les notes et les classements qui, selon lui, sont « une des formes les plus immorales de la réalité scolaire et traditionnelle » et qui entraînent « tricherie, mensonge et tromperie »³⁹ .

Pour une éducation morale efficace, il nous demande de repenser entièrement l'école en prenant conscience « des erreurs et des méfaits de l'école traditionnelles »⁴⁰ .

Par ailleurs, il propose deux modalités de travail liées l'une à l'autre : le journal mural et le conseil de coopérative.

Ainsi, durant la semaine, les élèves sont encouragés à écrire sur le journal mural dans différentes rubriques : « je critique », « je félicite », « je voudrais », « j'ai/ nous avons fait ». Les élèves signent leurs écrits pour éviter les phénomènes de délation malvenus.

En fin de semaine, se tient le conseil de coopérative où l'ensemble du journal mural est repris avec toute l'école. Les incriminés et les incrimineurs sont amenés à s'exprimer, à se défendre. Il ne s'agit pas pour autant d'un tribunal, aucune sanction n'est votée. Seul le maître peut, dans les cas graves, demander réparation. Les efforts spectaculaires sont applaudis, les demandes sont envisagées et discutées. Quand un sujet ressort de la réunion comme important, un meeting sur le thème est organisé.

On le voit bien ici, il s'agit de toute l'organisation de la classe et de l'école qui est pensée autour de l'éducation morale.

³⁹ FREINET, Célestin. *L'éducation morale et civique* p 38-39

⁴⁰ FREINET, Célestin. *L'éducation morale et civique* p10

Conclusion

Au début de notre réflexion, nous n'avions pas d'idée claire sur ce que pouvait être la morale à l'école. N'ayant jamais observé, ni même pratiqué de séances, nous n'avions aucune représentation. Et c'était bien là l'intérêt de notre étude : avoir un panorama de ce qui se fait dans les classes au niveau local, donner la parole aux enseignants sur le sujet.

Le point de départ s'est bien sûr trouvé dans la circulaire sur l'instruction morale parue peu de temps avant le début de notre travail. Il est apparu que le sujet reste, depuis ces deux ans, largement d'actualité puisque les nouveaux programmes attendus pour 2015 devraient intégrer ce que le gouvernement appelle la « morale laïque ». En a-t-il jamais été autrement ? Il est étonnant de voir qu'à chaque nouveau texte sur le sujet, on prétend au grand retour de la morale à l'école. Mais quand a-t-elle disparu ? On s'indigne, on s'interroge, on se félicite de ce grand retour, mais on ne regarde que très rarement ce qui se fait déjà. Le rapport pour un enseignement de la morale laïque qui est paru il y a quelques semaines, reprend en partie les mêmes constats que les nôtres mais ne semble pas réellement s'en préoccuper lorsqu'il s'agit de faire des propositions pratiques. Or, si on veut faire évoluer les pratiques, il ne faut pas systématiquement faire table rase.

Notre travail nous a permis de nous rendre compte des problèmes posés par cet enseignement, mais aussi de nous apercevoir qu'à l'école, la morale est partout. Elle doit être partout. Il faut que l'enseignant en soit conscient et agisse en conséquence. Les formes de cet enseignement sont variées. Néanmoins, même si nous pensons inutile d'apprendre par cœur des préceptes moraux, et que nous rejoignons Freinet pour dire que la morale s'apprend dans l'action, il ne faut pas négliger le temps de la réflexion. C'est en effet en réfléchissant, en verbalisant, en débâtant avec les autres de nos comportements que l'on fait évoluer nos conceptions.

L'éducation morale est foncièrement sociale, et l'école est le lieu idéal de sa construction. C'est toute l'organisation de la classe qui doit participer de cet enseignement. Il est même nécessaire d'intégrer toute l'école à ce projet de formation civique et morale. Toute l'école signifie : tous les élèves, mais aussi tous les adultes de l'école et bien sûr les parents avec qui une communication soutenue doit permettre un enseignement plus serein.

Notre étude nous a dévoilé le souci des enseignants de coller à la réalité des élèves, de travailler sur et avec leur vécu. Nous pensons que l'on pourrait aller plus loin en les impliquant directement dans des actions sociales dont l'aspect moral est évident. Quoi de mieux pour apprendre le respect de l'environnement que d'impliquer une classe dans le nettoyage des bords de Loire et dans des actions d'information et de prévention ? Ce sont des événements de la vie de l'élève qui le marqueront sur le long terme. D'une manière générale, tout projet orienté vers l'extérieur a une dimension morale, même si ce n'est pas l'objectif initial de celui-ci. Il faut que l'enseignant y ait réfléchi pour en saisir les enjeux et l'intégrer dans le travail en instruction civique et morale.

Il y a une question que nous n'avons pas du tout abordée dans notre travail et qui mérite pourtant une réflexion : qu'en est-il de l'évaluation de cet enseignement ? Le rapport pour un enseignement de la morale laïque en discute un peu les modalités. Il précise qu'effectivement, elle ne peut pas prendre la forme d'une évaluation traditionnelle, mais il ne s'agit pas non plus d'une appréciation au « feeling ». On peut évaluer les compétences des élèves dans la dimension cognitive et intellectuelle, dans l'utilisation de vocabulaires, on peut évaluer les comportements observables avec des critères précis de respect, de maîtrise de soi, de persévérance,... On peut aussi envisager une auto-évaluation qui permettrait aux élèves d'avoir une réflexion sur leurs progrès. Bien qu'intéressante celle-ci, peut paraître bien difficile pour des élèves qui peinent à se décentrer.

Nous sommes, sur le sujet, certainement plus radicaux. L'évaluation semble parfois être la maladie de l'école. Les élèves sont presque toujours évalués et adaptent donc leur travail et leurs comportements à celles-ci. Mais doit-on toujours tout évaluer ? Peut-on toujours tout évaluer ? Il faut surtout se demander à quoi sert l'évaluation. Et quelles informations va-t-elle fournir ? Y-a-t-il un moyen objectif de juger de la moralité d'une personne ? Nous en doutons. C'est pour cela que nous nous posons la question de l'intérêt d'une évaluation en éducation morale. D'autant que le travail des élèves sur leur jugement moral (travail d'une importance capitale) ne doit pas être régi par le contrat didactique qui veut que les élèves travaillent pour obtenir une bonne note, pour faire plaisir à l'enseignant ou à leurs parents. Les élèves, plus encore que dans d'autres domaines doivent effectuer un travail personnel, ils doivent travailler pour eux, pour leur propre construction. L'évaluation

détourne souvent les élèves de cet objectif. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'un enfant a compris un concept qu'il va pour autant l'appliquer. Et quand il est question de morale, c'est bien l'action qui importe le plus. Or une évaluation de l'action est, souvent, impossible.

Nous ne prétendons pas avoir exploré tout le sujet. Nous sommes conscients des faiblesses de notre recherche. Le manque de temps et d'expérience ne nous a pas permis d'avoir un échantillon permettant un traitement exhaustif et objectif de la question. Le mode de recrutement des participants n'a certainement pas été le meilleur et représente un biais important dans la représentativité des enseignants ayant répondu.

Notre travail n'a fait qu'ouvrir une porte sur de nombreuses autres questions. Nous nous sommes intéressés au sujet en nous orientant vers le point de vue des enseignants, mais il serait par exemple intéressant de croiser les points de vue des élèves et des parents sur le sujet. Par ailleurs, une étude des pratiques en éducation morale des pays voisins pourrait aussi être un apport enrichissant. Nous savons par exemple, qu'en Belgique, l'éducation morale tient une place importante dans l'emploi du temps scolaire et que les enseignants en ont une bonne expérience. De même, nous avons pu observer sur le terrain, certaines pratiques anglaises dont nous n'avons pas parlé dans ce travail.

Néanmoins, cette étude nous a permis de nous interroger sur le sujet. De nous questionner. De nous informer. Et n'est-ce pas là, dans la perspective de professionnalisation, le plus important ?

Bibliographie

Monographie :

ALAIN. *Propos sur l'éducation* suivis de *Pédagogie enfantine*. Paris : PUF, 1986. 363p.

BLANQUER, Jean-Michel (sous la direction de). *L'instruction morale à l'école*. Futuroscope cedex : Scérén (CNDP-CRDP), 2012. 334 p.

BRAUD, François, BRENIFIER, Oscar, ESPECIER Sylvie... [Et al], 50 activités pour enseigner l'instruction civique et morale aux cycles 2 et 3. Toulouse : Scérén-CRDP Midi-Pyrénées, 2011. 228p.

GALICHET, François. *Pratiquer la philosophie à l'école, 15 débats pour les enfants du cycle 2 au collège*. Paris : Nathan, 2004. 110p.

FREINET, Célestin. *L'éducation morale et civique*. Bibliothèque de l'école moderne. 86p.

PIAGET, Jean. *L'éducation morale à l'école. De l'éducation du citoyen à l'éducation internationale*. Edition Constantin, Xypas Paris : antropos, 1997, ...

PIAGET, Jean. *Le jugement moral chez l'enfant*. Paris : PUF, 1969.334p.

REBOUL, Olivier. *Les valeurs de l'éducation*. Paris : PUF, 1992. 244 p. (collection premier cycle)

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile ou de l'éducation*. Paris : Garnier-Flammarion, 1966. Livre premier p.36 à 87 et livre second p.89 à 209.

Article :

FEYFANT, Annie. « L'éducation à la citoyenneté ». Dossier d'actualité de la VST n°57 d'octobre 2010. Disponible en ligne à l'adresse <<http://www.inrp.fr/vst/lettrevst/57-octobre-2010.php>> [consulté le 12 décembre 2011]

JACQUET-FRANCILLON, François, « La pédagogie institutionnelle comme éducation morale », *Le Télémaque*, 2003/1 n° 23, p. 55-64.

LELEUX, Claudine. « La discussion à visée philosophique pour développer le jugement moral et citoyen ». Revue française de pédagogie (2009) n°166 p.71-87

LEGRAND, Louis. « Enseigner la morale aujourd'hui ? ». Revue française de pédagogie (1991) n°97 p.53-64.

Webographie :

FERRY, Jules. *Lettre aux instituteurs* du 17 novembre 1883. Disponible en ligne à l'adresse : www2.cndp.fr/laicite/pdf/Jferry_circulaire.pdf [consulté le 13 janvier 2012]

GUIZOT, François. *Lettre aux instituteurs primaires* du 28 juin 1833. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.samuelhuet.com/paid/43-melanges/736-francois-guizot-lettre-aux-instituteurs.html> [consulté le 13 janvier 2012]

Programme de l'école primaire 2008. Bulletin officiel, hors série n°3 du 19 juin 2008. Disponible en ligne à l'adresse : <http://eduscol.education.fr/pid23391/programmes-de-l-ecole-et-du-college.html> [consulté le 11 octobre 2011]

Circulaire n° 2011-131 du 25-8-2011 relative à l'instruction morale à l'école primaire. Disponible à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid57309/l-instruction-morale.html> [consulté le 11 octobre 2011]

Eduscol, Portail national des professionnels de l'éducation. L'instruction morale. Disponible à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid57309/l-instruction-morale.html> [consulté le 11 octobre 2011]

Progressions établies par le bulletin officiel n°1 du 5 janvier 2012. Disponible en ligne à l'adresse suivante : [consulté le 12 mars 2013]

Morale laïque. Pour un enseignement laïque de la morale. Remise du rapport de la mission sur l'enseignement de la morale laïque Lundi 22 avril 2013. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid71583/morale-laique-pour-un-enseignement-laique-de-la-morale.html> [consulté le 30 avril 2013]

Les anciens programmes (de 1882 à 2002). Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://jl.bregeon.perso.sfr.fr/Programmes.htm> [consulté le 9 novembre 2011]

Annexes

ANNEXE I : premier questionnaire

Dans le cadre de mon master métier de l'Education, de l'Enseignement, de la Formation et de l'Accompagnement, que je suis à l'IUFM de Blois (préparation au CRPE), je réalise un mémoire sur l'éducation morale à l'école primaire.

Le but de ma recherche est de savoir comment la morale est abordée dans les classes. Je vous sollicite donc pour un questionnaire. Votre aide m'est précieuse.

Je tiens à préciser que vos réponses resteront strictement confidentielles et que le traitement des informations sera anonyme. Un retour de mon travail une fois fini pourra si vous le souhaitez être à votre disposition.

Consigne : Veuillez répondre de la manière la plus honnête possible (je ne fais aucun jugement de valeur), lorsque vous ne souhaitez pas répondre ou que vous n'avez pas d'opinion écrivez le à la suite de la question.

Le questionnaire est à me renvoyer sur mon adresse mail : melissa.musiat@etu.univ-orleans.fr

- 1. Combien de temps consacrez-vous à l'éducation morale dans votre classe ?** (réponse en temps par semaine ou mois)

- 2. Sous quelle(s) forme(s) dispensez-vous cet enseignement (leçons, débats, lectures, de manière transversale...)?**

Pourquoi ce choix?

Quels sont les supports que vous utilisez ?

- 3. Quels sujets abordez-vous ?**

Quel est celui qui vous semble le plus important à aborder avec vos élèves ?

Y-a-t-il des sujets que vous évitez d'aborder ?

- Oui /Non/ Ne veux pas répondre

Si oui lesquels ?

Pourquoi ?

4. Rencontrez-vous (ou avez-vous rencontré) des difficultés en ce qui concerne l'éducation morale ?

Oui /Non/ Ne veux pas répondre

Si oui lesquelles ?

Pourquoi ?

5. A partir de votre expérience envisagez-vous de changer la forme de ces leçons ?

- Oui/ Non/ Ne veux pas répondre

Comment envisagez-vous de le faire ?

Connaissez-vous des enseignants qui abordent la morale autrement ?

- Oui/ Non /Ne veux pas répondre

Expliquez :

Qu'en pensez-vous ?

6. Pensez-vous que l'éducation morale soit bénéfique pour les élèves ?

- Tout à fait d'accord /plutôt d'accord /plutôt pas d'accord/ pas du tout d'accord /sans avis

Pour la classe ?

- Tout à fait d'accord/ plutôt d'accord /plutôt pas d'accord /pas du tout d'accord /sans avis

En quoi ?

7. Estimez-vous que l'éducation morale soit de la responsabilité de l'école ?

- Tout à fait d'accord /plutôt d'accord /plutôt pas d'accord /pas du tout d'accord /sans avis

De la famille ?

- Tout à fait d'accord /plutôt d'accord /plutôt pas d'accord /pas du tout d'accord/
sans avis

D'autres institutions ? Si oui lesquelles ?

8. Avez-vous lu la circulaire du 25/8/2011 sur l'éducation morale ?

- Oui/ Partiellement /Non /Ne veux pas répondre

9. Qu'en pensez-vous ?

10. Quel est le niveau de votre classe ?

11. Combien y-a-t-il d'élèves ?

12. Combien y-a-t-il de classes dans votre école ?

13. Où est-elle située (campagne, ville, ZEP) ?

14. Depuis combien de temps enseignez-vous ?

Merci pour vos réponses et le temps que vous y avez consacré !

ANNEXE II : second questionnaire.

Etudiante à l'IUFM de Blois (préparation au CRPE), je réalise un mémoire sur l'éducation morale à l'école primaire dans le cadre de mon master métier de l'Education, de l'Enseignement, de la Formation et de l'Accompagnement.

Le but de ma recherche est de savoir comment la morale est abordée dans les classes de tous les cycles. J'ai déjà réalisé en mai et juin derniers une première enquête à ce sujet. J'ai reçu une trentaine de réponses (je remercie d'ailleurs les enseignants qui ont bien voulu y participer). Néanmoins pour compléter mon travail, je vous sollicite à nouveau pour un questionnaire raccourci qui ne vous prendra que quelques minutes. Je vous remercie par avance pour votre aide.

1. Dans quel niveau enseignez-vous ?

2. Faites-vous de l'éducation morale dans votre classe ? (oui/non)

3. Si non, pourquoi ?

4. Si oui, combien de temps par semaine ?
 - Sous quelle(s) forme(s) ? Quel(s) contenu(s) ? Quel(s) support(s) ?

ANNEXE III : résultats du premier questionnaire

Cycle	Années d'enseignement	Élèves par classe	Nombre de classes	situation	Temps consacré à la morale
1 et 2	15	25	2	ville	tous les jours
2 et 3	30	21	2	campagne	Non déterminé
1	30	23	3	campagne	Non déterminé
ZIL	33				1 (par tranches de 10-15 min/jour)
3	7	21	5	campagne	15min /jour
2	30	21	5	campagne	½ h /semaine
3	30	29	3	campagne	1h/semaine
2	36	24	6	ville	30 min/semaine
1	longtemps	28	5	ville	Non déterminé

CLIS	2	12	11	ville	1h/semaine
1	35	22	3	ville	Non déterminé
1	20	28	5	campagne	15 min /semaine voire plus
2	31	25	5	campagne	15min/mois
3	26	27	9	campagne	15 min/jour les 6 premiers mois (puis transversal)
1	12	28	3	campagne	45 min/semaine
1	21	23	3	ville	20min/semaine
1	20	23	3	ville	15 min /semaine
3	28	24	6	ville	non déterminé (toutes les semaines)
3	30	22	6	campagne	Non déterminé
3	9	21	9	ZEP	2h à 3h par mois

2 et 3	6	18	4	campagne	Non déterminé
3	18	23	6	ville	1h30 par mois
2	22	24	6	campagne	1h par période (plus transversale)
2	15	20	9	ZEP	20min/jour
plusieurs niveaux	2			ZEP	non déterminé / peu
2 et 3	5	17	2	Campagne	1h/semaine
2 et 3	6	17	4	campagne	30 min/semaine
2	14	25	6	ville	1h par semaine (un peu tous les jours)
1	35	28	5	ville	Non déterminé

Cycle	Forme de l'enseignement	Pourquoi ?
1 et 2	échanges entre enfants (en regroupement)	besoin de verbaliser, intervention de tout le monde
2 et 3	Discussions ponctuelles	Profite d'un fait, incident, remarque
1	Échanges autour des supports	font en fonction d'un événement de l'école ou rapporté de l'extérieur
ZIL	transversale	se fait tout au long de la journée au moment opportun
3	de manière transversale : débat ou directif (c'est comme ça)	en fonction des événements, pas le temps de faire mieux (avant faisait des débats le samedi matin qui fonctionnait bien)
2	de manière transversale	en fonction d'incidents, pas de CM possibles hors contexte
3	débats	cas concrets et vécu des élèves
2	échange verbale, de manière transversale	CM non adapté aux enfants/ fait suite à un incident à l'école
1	débats	réactions à un événement, forme adapté à l'âge (3 - 5 ans)
CLIS	rappel des règles et expression des élèves sur le sujet	au quotidien quand il y a conflit, enfants avec problèmes de comportement

1	débats oraux	quand l'occasion se présente, plus facile avec des jeunes enfants
1	de manière transversale / vécu de classe	enfants dans l'instant présent
2	de manière transversale	n'aime pas CM, inefficaces, selon occasion
3	débats, lectures, transversale	débats : confrontations des idées des enfants, lectures : apportent d'autres idées auxquelles les enfants n'avaient pas pensé, transversale : en cas de conflit
1	lectures en réseaux, débats, élaboration d'un règlement de classe, à partir d'événements.	lectures en réseaux : identification aux personnages, mais qu'ils peuvent critiquer librement car fiction, affichages : respect des droits et devoirs
1	en collectif, de manière transversale	plus adapté à la maternelle
1	échanges collectifs en groupe classe ou en groupes plus réduits	adapté à la maternelle
3	transversale	utilisation des autres matières comme point de départ : EPS, Histoire
3	transversale (incidents de classe) voire à partir d'un texte lu en français ou éducation civique, EPS, classe découvertes (vie en groupe)	débattre d'un problème « morale » sur des cas concrets de vie quotidienne est directement utile et moins abstrait
3	lectures de textes courts et débats	Il s'agit de faire participer les enfants oralement et favoriser les échanges verbaux entre eux sur un thème de la vie quotidienne
2 et 3	débats	

3	débats et en fonction des conflits rencontrés	Débat pour que chacun puisse s'exprimer, se positionner et faire évoluer sa pensée si besoin. Quant aux conflits, l'objectif est d'analyser tout le processus et éviter leur répétition.
2	leçon (assez peu), vie collective (vote, élection, responsabilités)	Parce qu'on apprend mieux en faisant
2	transversale à partir d'une situation de classe, menant à un débat	pour régler les problèmes au fur et à mesure et pour instaurer les règles sur le long terme
plusieurs niveaux	débats, de manière transversale dans la littérature	pas une matière en soi
2 et 3	transversale, lecture, débats	plus d'impact quand en lien avec le vécu des élèves
2 et 3	débats, questions diagnostiques, temps d'institutionnalisation (écrit)	important de partir des représentations des élèves pour qu'ils soient plus impliqués
2	transversale, réflexion sur événements	leçons inutiles, mieux vaut se servir du quotidien, mais rôle de l'école de transmettre règles de vie
1	Théâtralisation du comportement d'un enfant à l'aide d'une marionnette, établissement de règles de vie, débat avec les enfants suite à un comportement récurrent, lecture d'album si besoin pour mettre en exergue un certain comportement.	adapté à l'âge des enfants, dans le moment présent.

Cycle	Support	Sujets
1 et 2	affichages des règles de vie avec photos ou dessin réalisés avec les élèves	respect des autres, des règles de vie de l'école, politesse
2 et 3	Aucun	Respect (des autres et matériels), politesse
1	livres, films, affiches grands format avec dessin	Respect (des autres)
ZIL	aucun	
3	texte avec questions, mais plus souvent aucun	obéissance, respect (des autres, matériels), devoir
2	aucun	respect de l'autre, tolérance, franchise, politesse, manière de communiquer
3	lectures de fiches, livres	le respect d'autrui, l'entraide, le harcèlement
2	aucun	droits des autres, tolérance, conséquences de ses actions
1	images de la situation avec feu rouge ou vert (bien ou mal)	violence, respect de soi et des autres
CLIS	aucun	violence, droits et devoirs, respect

1	aucun	tous
1	aucun	respect de soi et de l'autre, politesse, règles de vie de la classe
2	Aucun	variés selon discussions
3	phrases d'auteurs écrites au tableau, textes, situation observée	égalité des hommes, xénophobie, handicap, environnement, agression sexuelle... sujets proposés par les enfants
1	albums de littérature jeunesse, posters/affiches, photos	Respect (des autres et matériels), politesse, règles de vie, entraide, solidarité, coopération
1	aucun	vivre ensemble dans la classe
1	albums de littérature jeunesse, événements survenus en classe ou à l'école comme point de départ	le partage, la tolérance, le racisme, la différence
3	vie quotidienne du maître et des élèves, fables, contes, faits divers, documents	respect des autres et de soi, règles de vie, soin, honnêteté, rigueur, persévérance, politesse, écoute, coopération, esprit critique face aux informations, traits constitutifs de la nation, francophonie, laïcité
3	aucun	Le respect des autres dans la prise de parole, le respect des règles de sécurité, l'aide aux plus petits dans la cour, le respect aux adultes, la politesse dans l'école mais aussi en sortie, le goût du travail bien fait et de l'effort, l'entraide, l'acceptation de la différence (intégration d'enfants handicapés)
3	fables, poèmes	Le respect, la tolérance, les différences (physiques, morales), le racisme, les règles de vie en communauté essentiellement, la citoyenneté.

2 et 3	textes et documents (images vidéo) sur des faits historiques ou d'actualité	un peu tout
3	maximes et situations	à peu près tout
2	urne, tableau des responsabilités	élection, responsabilités collectives, symboles de la république, règle de vie
2	aucun	respect des autres, droit à la différence
plusieurs niveaux	livres véhiculant des valeurs importantes	différence, tolérance, respect
2 et 3	situations concrètes, articles, images	droits des enfants, justice, respect des autres, étude de notre société, règles de vie
2 et 3	« Education à la citoyenneté » de Magellan et « Instruction Civique et Morale cycle 3 » De Hachette Education et internet. Classeur pour les élèves avec photocopiés et feuilles de leçons.	cf programme
2	affiches pour règles de vie	respect des autres, politesse, handicap, différence, vie en collectivité, élections (délégués)
1	marionnette du clown Pipo, affiches des règles de vie, albums	agressivité, politesse, respect de soi et des autres, de l'environnement, entraide et partage

Cycle	Sujet le plus important	Sujets évités?	Lesquels	Pourquoi
1 et 2	Respect	oui		sujets sensibles dû à l'âge
2 et 3	Respect	Non		
1	Respect	oui		limites dû à l'âge des enfants
ZIL	respect (des autres et de soi)	non		
3	Respect	non		
2	respect de l'autre	non		ms ambitions modestes par rapport à l'âge des enfants.
3	respect	non		
2	idem	oui	religions	non universalité
1	violence	non		
CLIS	Respect	non		

1	respect de l'autre, non violence	non		
1	Respect	non		
2	politesse, respect	non		
3	tous	non		
1	respect de la personne, des autres, des différences	non		
1	respect	NVPR		
1	tolérance	oui	religions, politique	respect de la laïcité, principe de neutralité
3	respect, esprit critique	non		
3	Le respect des autres dans la prise de parole, le respect des règles de sécurité, l'aide aux plus petits dans la cour, le respect aux adultes, la politesse dans l'école mais aussi en sortie, le goût du travail bien fait et de l'effort, l'entraide, l'acceptation de la différence (intégration d'enfants handicapés)	non		
3	respect des autres et de soi	non		

2 et 3	Tous les sujets qui abordent les droits inaliénables de l'être humain et de ses conditions de vie	non		
3	respect et politesse	oui	ceux de la sphère familiale	ne pas mélanger les rôles
2	la vie en collectivité	non		
2	Respect	oui	religions	mauvaise interprétation des familles
plusieurs niveaux	respect	oui	sujets personnels comme la religion	trop personnels
2 et 3	justice	non		
2 et 3	tous importants	non ms	maltraitance	plus délicat selon expérience
2	respect des autres et de soi	non		
1	respect et politesse	non		

Cycle	Difficultés pour l'éducation morale?	Lesquels	Pourquoi	Changer de forme?
1 et 2	oui	enfants trop jeunes		non
2 et 3	Non			Non
1	non			non
ZIL	non			non
3	non	au contraire, passe bien sous forme de débats		non
2	non			non
3	non			oui
2	oui	incompréhension des enfants qui nient les droits des autres		
1	non			non
CLIS	non			non

1	non			non
1				non
2	non			non
3	non ms	quelques réactions bizarres des parents		non
1	oui	un peu avec sujets comme le racisme	les familles n'adhèrent (ou n'accordent pas la même importance) aux mêmes valeurs : limite entre « sphère » de la famille et de l'école	non
1	non			oui
1	non			non
3	non			non
3	oui	le temps consacré à gérer les conflits, les incivilités, le manque de respect me paraît énorme et parfois au détriment des enseignements scolaires.		non
3	non			non

2 et 3	non			non
3	non			non
2	non			non
2	oui	impression de répéter toujours la même chose sans arriver à changer les comportements		non
plusieurs niveaux	oui	sur quoi et comment l'aborder	ce n'est pas une discipline précise	non
2 et 3	non			oui
2 et 3	non			non
2	non			
1	non ms	les parents qui donnent de mauvais exemples et en désaccord avec les règles de l'école		non

Cycle	Comment?	Connaissance d'un collègue qui fait différemment ?	Expliquez	Qu'en pensez-vous ?
1 et 2		non		
2 et 3		Non		
1		non		
ZIL		non	la morale n'est pas une matière comme les maths ou le français	
3		oui	sous forme de débats mais au sujet libre	ça ne sert à rien
2		non		
3	faire un choix plus systématique des thèmes abordés	non		
2				
1		oui	en élémentaire : lecture de documents, témoignages	intéressant
CLIS		oui	l'enseignante fait tirer des phrases, débats et explications	intéressant

1		non		
1		oui	conseils d'enfants, ceintures de comportements	
2				
3		non		
1		oui	conseils d'enfants (cycle 3)	responsabilise les enfants, intégration du concept de loi
1	jeux avec des étiquettes, panneaux avec illustrations	non		
1				
3		oui	débats autour de la « phrase du jour »	certaines de ces sujets nécessitent plutôt une imprégnation
3		non		
3		non		
2 et 3		Non		

3		non (sentiment que peu abordé : surcharge des programmes)		
2		non		
2		non		
plusieurs niveaux		non		
2 et 3	plus régulier mais manque de temps	NVPR		
2 et 3		non		
2		oui	maximes à copier sur un cahier et débats philosophiques sans lien avec vécu des élèves	dommage est ce vraiment utile ? Maximes n'ont pas de sens pour un élève de 6 ans.
1		oui	en EPS : fiches de comportement avec gommettes rouges ou vertes selon le comportement	ahurissant, ne donne pas envie de retourner à l'école

Cycle	Bénéfique pour élève	Bénéfice pour la classe	En quoi?	Responsabilité de l'école?
1 et 2	Plutôt d'accord	tout à fait d'accord	apprendre à vivre ensemble	Plutôt pas d'accord
2 et 3	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord
1	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord	utile pour certains	Plutôt pas d'accord
ZIL	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord	manque chez certaines familles	Plutôt pas d'accord
3	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	manque des familles, intérêts des enfants qui mettent peu à peu en pratique	Plutôt pas d'accord
2	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	impact sur l'ambiance de la classe	Plutôt pas d'accord
3	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	permet de réfléchir à son intégration dans un groupe	Plutôt pas d'accord
2	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord
1	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	fait partie de la vie en groupe, en société et sert de repère, de cadre à l'enfant	tout à fait d'accord
CLIS	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	rappel des règles de la vie collective	Plutôt pas d'accord

1			importante à condition que ce ne soit pas systématique et quotidien	pas du tout d'accord
1	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord
2	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord		Plutôt pas d'accord
3	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	pour que tous les enfants adhèrent aux valeurs de l'école, pour que certains puissent sortir des idées des parents et se forger leur propre opinion	tout à fait d'accord
1	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord	pour le climat de classe, les conditions de travail, de vie à l'école	Plutôt pas d'accord (école permet de débattre et de développer l'esprit critique et que l'école est un lieu de vie collective)
1	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	amélioration du climat de la classe, des relations entre enfants	Plutôt pas d'accord
1	Plutôt d'accord	Plutôt d'accord	permet aux enfants de réfléchir sur les notions abordées et de verbaliser ce qu'ils pensent, peut aider à mettre en place des règles de vie dans la classe	Plutôt pas d'accord
3	tout à fait d'accord			tout à fait d'accord
3	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	Elle fait partie de la socialisation, de l'éducation du citoyen	
3	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	Cela contribue en partie au bon fonctionnement dans la classe et notamment à un minimum de respect dans les relations entre élèves ou entre élèves et adultes.	Plutôt pas d'accord

2 et 3	pas pour tous	Plutôt d'accord	dans la mesure où comme je le disais auparavant certains ne disent jamais rien : pourvu qu'au moins ils écoutent	pas du tout d'accord
3	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord		Plutôt pas d'accord
2	Plutôt d'accord	tout à fait d'accord	donne les bases de la vie collective	Plutôt pas d'accord
2	Plutôt d'accord	tout à fait d'accord	ramène la classe vers une norme commune	Plutôt pas d'accord
plusieurs niveaux	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord	bien fondé du vivre ensemble	tout à fait d'accord
2 et 3	Plutôt d'accord	sans avis		Plutôt pas d'accord
2 et 3	Plutôt d'accord	tout à fait d'accord	leur faire prendre une conscience morale, vie en collectivité	Plutôt pas d'accord
2	tout à fait d'accord	tout à fait d'accord		tout à fait d'accord
1	tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	harmonie et cohésion de la classe, intégration de l'élève dans la société d'élève.	tout à fait d'accord

Cycle	Quelle école?	Responsabilité de la famille	Autres?
1 et 2	plutôt primaire	Tout à fait d'accord	
2 et 3		Tout à fait d'accord	
1	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
ZIL	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
3	primaire pour les bases, secondaire d'autres sujets	Tout à fait d'accord	non
2	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord (ce sont les parents les éducateurs l'école ne doit faire que relais)	
3	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord (doivent soutenir l'école)	
2	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
1	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord (parent=partenaire)	justice, médecine toute institution concernée
CLIS	plutôt primaire	Tout à fait d'accord	

1		plutôt d'accord	
1	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	clubs sportifs, garderie...
2	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	les médias (doivent faire attention à ce qu'ils disent → politesse surtout TV)
3	plutôt primaire	Tout à fait d'accord	planning familial, gendarmerie (passe dans l'école une fois pas an)
1	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
1	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
1	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	associations périscolaires (ALP, associations sportives) non
3	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
3		Tout à fait d'accord	sport, périscolaire
3	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
2 et 3		Tout à fait d'accord	l'Église

3	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	tout lieu fréquenté par l'enfant
2	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
2	primaire et secondaire		
plusieurs niveaux	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
2 et 3	primaire et secondaire	plutôt d'accord	gendarmerie, médecine
2 et 3	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
2	primaire et secondaire	Tout à fait d'accord	
1	primaire et secondaire	plutôt d'accord	tout lieu fréquenté par l'enfant

Cycle	Lu la circulaire?	Qu'en pensez-vous?
1 et 2	NVPR	
2 et 3	Non	
1	non	
ZIL	partiellement	va devenir obsolète avec le nouveau ministère
3	partiellement	rien
2	partiellement	rien
3	non	
2	partiellement	« bof »
1	non	
CLIS	non	

1
1
2
3
1
1
1
3
3
3
2 et 3

partiellement	pas grand chose, ce n'est pas le rôle de l'école
partiellement	
partiellement	oublié
oui	oublié
oui	
partiellement	
oui	
oui	l'éducation morale est un travail de chaque instant et ne peut être résumée à l'étude d'une maxime ou d'un texte.
non	
non	pas d'intérêt, ce n'est pas à l'école que revient cette tâche.

3
2
2
plusieurs niveaux
2 et 3
2 et 3
2
1

non	
partiellement	pas assez de pistes pratiques
non	
non	
non	
oui	confirmation de ce qui est déjà fait en classe
oui	rien de neuf !
non	

ANNEXE IV : résultats du second questionnaire.

cycle	temps consacré à la morale	Si non pourquoi?	forme	sujets	support
1		un peu tôt, mais n'a pas vraiment cherché à savoir comment faire. Fait plutôt du devenir élève et gestion de conflit			
3	30min/semaine		morales rédigés ensemble en fonction de situations vécues, en lien avec histoire, éducation civique.		
1		pas comme discipline mais	verbalisation sur situation et ressenti, reformulation de l'enseignant		albums, situations...
3	1h30/période		questions, réponses, débats		
3	non déterminé		transversale, à l'occasion de leçons d'histoire, d'éducation civique, de situations vécues, dictée de maximes (orthographe) de temps en temps		
3		La morale est un jugement de valeurs fluctuantes selon les gens et les époques. Une république c'est de l'éthique pas de la morale, concept religieux. Un après-midi Usep vaut mieux que n'importe qu'elle leçon			
2 (CLIS)	non déterminé		transversale, conseils de classe pour la gestion des conflits, image à trier sur ce qui est bien ou pas, élaboration des règles de vie	les règles de vie, le respect, les marques de politesse, le respect de l'environnement ...	albums, images, situations
1	20min/semaine		discussions autour de sujets simples	vol, mensonge, bien, mal	
3	non déterminé		en fonction événement de classe, dans les familles, actualités, débats débouchant sur trace écrite (dans cahier,		dvd de témoignage d'enfants fait par l'USEP (en lien avec le sport)

			affichage ou site de l'école)		
1	non déterminé	pas en temps que discipline car trop jeunes pour aborder un sujet qui n'aurait pas été amorcé en amont	transversale, discussion, explication		affiches de langage
3	30 à 45 min/ semaine		débats, transversale, en lien ++ avec éducation civique ou situation de classe	vote élection, citoyenneté, instances de la république, comportement avec les autres.	fiches d'ouvrages
1		fait partie du devenir élève			
3	1h/semaine avec l'éducation civique			le racisme, les droits de l'enfant, l'éducation des jeunes filles dans certains pays	articles de journaux, projet 4L trophy, correspondance scolaire.
1	non déterminé		basé sur le vécu.		avec des petites fiches installées dans la classe (servant donc de rappel, de référent): coffret "cartes images codes de vie" CELDA - avec des grandes affiches relatant des situations types et aboutissant sur divers solutions : dossier "vivre ensemble" de chez Silemma Andrieu
1	non déterminé (en fonction des besoins)		débats autour d'une situation vécue, d'un album, d'une affiche	règles de vie, racisme...	album, affichage
3	non déterminé		transversale, débats	violence, tolérance, respect	
1	non déterminé		discipline, explication individuelle puis en groupe classe.	respect des autres, politesse, règle de vie	

2	non déterminé (en fonction des besoins séances de 10 à 30 min)		discussions et recherche d'une solution au problème, en fonction du vécu de classe	dispute, violence, différence	
3	non déterminé		discussions, débats en fonction de situations de classe		
2 et 3		J'en fais au quotidien quand une situation se présente mais je n'en fais pas de manière systématique et décrochée, notamment parce qu'il n'y a pas de temps à proprement parler dans les horaires officiels des programmes.			
3	non déterminé		transversale à partir d'un événement, dictée, autodictée, fables, ... (mais manque de temps		
1		trop petit			
2		manque de temps			
1	non déterminé		discussion ou débat (aimerais proposer un « quoi de neuf » débat plus régulier (30 min par semaine) sur un sujet ou une phrase à discuter	actualité ou vécu de classe, différence de point de vu	
3	30min/semaine + un peu tous les jours		débats, conseils d'élèves, avec félicitations/ remerciements, critiques, propositions et attributions ou suspensions de ceintures de comportement, et une semaine sur deux leçons plus théorique d'ICM (symboles de la France ...)		dossier Hatier ICM cycle 3
CLIN CRI tout niveaux			réflexion autour de questions types « pourquoi obéir ? », jeux de rôles	obéissance, politesse, différence, environnement, mieux vivre ensemble	cartes images

3	30min/semaine		rédaction d'un règlement de vie de classe, ICM avec support		support ICM cycle 3
3	3h/période		leçons ? +débats	La République, le gouvernement, les premiers secours, la sécurité routière, la solidarité...	photos, vidéos
2	non déterminé		transversale, conseils d'élèves	la vie en société, responsabilité, solidarité, citoyenneté	
3	20min/semaine		adages écrits au tableau, puis explications avec les élèves puis recherches d'exemples, la semaine suivante trace écrite dans cahier avec illustration		adages
1		confondu avec le devenir élève, et attitudes envers les élèves et des élèves.			

ANNEXE V : séance de débat sur le juste et l'injuste en CM1.

Instruction civique et morale : Le juste et l'injuste.

CM1 (16), période 4

Objectifs : réfléchir sur un dilemme moral, apprendre à argumenter en justifiant son point de vue et en respectant celui des autres, en fondant un raisonnement.

Compréhension des grands principes moraux (juste/injuste)

SCCC : s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié.

Respecter les autres et notamment appliquer les principes d'égalité des garçons et des filles.

Prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue.

Modalités : Sous forme d'un débat à partir d'un dilemme moral.

40'

Les élèves sont installés en cercle et se font donc face. L'enseignant prend une place dans le cercle.

Détermination des rôles : le président de séance (l'enseignant) donne la parole aux élèves, reformule mais ne donne pas son avis. Un secrétaire, note les idées principales développées dans la discussion et conclue la discussion. Un synthétiseur, qui toutes les 3' reprends les idées principales énoncés. (Ils sont eux aussi neutres et ne participent pas directement au débat)

Questionnement de départ. Qu'est-ce que le juste et l'injuste. (Réponse libre des élèves sans commentaire de l'enseignant qui ne fait que reformuler). Qui détermine ce qui est juste et pas juste ? Donner des exemples.

Lecture du dilemme de Heinz. Réflexion silencieuse des élèves sur la question, est-ce que Heinz doit voler le médicament ? Justifie ta réponse.

Débat des élèves, orchestré par l'enseignant.

Deux arguments possibles : le respect des lois établies, le souci de préserver la vie humaine en tant que valeur suprême l'emportant sur toutes les autres.

Conclusion du débat par l'élève secrétaire. Reprise par l'enseignant. Il est facile d'exprimer ce qui est juste ou non juste, mais dans une situation concrète, cela est moins aisé. Il y a plusieurs paramètres qui entrent en jeu.

Dilemme : « Une femme est atteinte d'un cancer particulier, que semble-t-il, un seul médicament peut guérir. C'est un médicament à base de radium qu'un pharmacien de sa ville vient de mettre au point. Celui-ci le vend 10 fois le prix qu'il lui coûte. Il paie le radium 200 euros et vend une petite dose de ce médicament 2000 euros. Heinz, le mari de la femme malade, va voir tous les gens qu'il connaît pour emprunter cette somme, mais il ne réussit à réunir que 1000 euros, la moitié du prix. Il va voir le pharmacien, lui explique que sa femme est en train de mourir et lui demande de lui faire un rabais ou de lui permettre de payer plus tard. Le pharmacien répond : « c'est moi qui ai découvert ce médicament et je veux gagner ma vie avec ça. » Heinz est désespéré et envisage de casser la vitrine du pharmacien pour voler le médicament. »

Définition de juste : ce qui se conforme à l'équité, en respectant les règles de la morale ou de la religion

Justice : principe morale qui exige le respect du droit et de l'équité.

Bilan : L'organisation de la séance est assez aisée. Les élèves sont assez volontaires pour participer. Néanmoins, ils n'étaient pas habitués à ce mode de fonctionnement et plus que de s'adresser la parole les uns aux autres ils me parlaient à moi. J'ai essayé de les faire plus communiquer entre eux (je ne les regardais pas quand ils me parlaient, je les encourageais à se parler entre eux) mais sans succès.

De même les arguments étaient assez homogènes. Peu ont osé s'opposer à la parole la plus rependue.

Les différents rôles ont été correctement tenus. Il a été cependant difficile pour le secrétaire et le synthétiseur de s'abstenir de donner leur point de vue.

Le fonctionnement du débat doit être encore travaillé avec les élèves.

Mélissa Musiat
**L’instruction morale : comment aborde-t-on la morale dans
les classes de primaire de la région centre ?**

Résumé :

Suite à la parution de la circulaire sur l’instruction morale en primaire de 2011, nous avons voulu faire un état des lieux de l’enseignement de cette discipline dans les classes de primaire de la région centre. Nous avons pour ce faire interrogé les professeurs des écoles par le biais d’un questionnaire. Nous avons ainsi pu obtenir un panorama des pratiques. Notre étude révèle principalement le manque de consensus sur le sujet et l’aspect transversal et disciplinaire très présent dans les classes. Par ailleurs, il semblerait que la circulaire en question n’ait pas eu d’impact fort sur les modalités de travail. Celles-ci sont principalement menées à l’oral et dans un souci de coller au plus près du vécu des élèves, ce qui n’est pas compatible semblerait-il avec l’utilisation d’adages et de maximes. Le débat et la discussion ont une place privilégiée dans tous les cycles.

Notre étude s’inscrit dans une actualité brûlante, puisqu’est paru très récemment un rapport commandé par le ministère sur le sujet, afin de mettre en place les prochains programmes de 2015.

Mots clés : éducation morale, instruction morale, morale laïque, école primaire

**Moral education : How the moral is taught in primary schools
in the “région centre” (France) ?**

Summary:

Following the publication of the 2011 memorandum on moral education in primary schools in France, we wanted to show how this subject is taught in the primary school classes of the “région centre” in France. We questioned the school teachers via a questionnaire. We were able to get an overview of practices. Our study reveals mainly the lack of consensus on the subject and the cross curricular and disciplinary aspect which is very present in the classroom. Moreover, it appears that the memorandum did not have a strong impact on the work practices. These are primarily conducted orally and in order to be as close as possible to the experience of students, which does not seem compatible with the use of proverbs and maxims. The debate and discussion have a special place in all stages.

Our study is part of the news, since a report was recently published by the Ministry on the subject, in order to develop future programs in 2015.

Keywords: moral education, primary school